LE 40e ANNIVERSAIRE DE LA FRANCOPHONIE CÉLÉBRÉ À L'ÉLYSÉE P. 16

L'ACTION FRANÇAISE 2000

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € I N° 2791 I 64e année I Du 1er au 14 avril 2010 I Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois I www.actionfrancaise.net

Poissons d'avril

Lorsqu'en 1564 Charles IX eut décrété que l'année commencerait désormais le 1er janvier dans tout le royaume, on continua pendant longtemps d'envoyer des vœux fictifs et des cadeaux ridicules à ceux dont on exploitait la crédulité parce qu'ils s'obstinaient à faire commencer l'année début avril comme autrefois. Ce serait l'origine de nos poissons d'avril.

M. Sarkozy n'a pas attendu l'arrivée du mois pour y aller de ses « *vieux tubes* » (*dixit Libération*) que savourent encore quelques attardés d'une droite fictive. Il a dès le 24 mars repris la partition qui avait réussi en 2007, avec tous les propos sécuritaires (en finir avec les « *parents irresponsables* » qui élèvent leurs enfants en voyous, en finir aussi avec, dans les écoles, sur les stades, les « *agresseurs, traités avec plus d'égards* » que les victimes...). Et de bomber le torse : « *Ceux qui attendent une réaction ferme de ma part* [contre l'insécurité] *ne seront pas déçus !* » Il n'oublie pas non plus les campagnes : « *Je suis prêt à aller à une crise en Europe plutôt que d'accepter le démantèlement de la PAC !* » Enfin le point d'orgue : « *Vous attendez des résultats, ces résultats vous les aurez* »... Seulement voilà : M. Sarkozy est peut-être sincère pendant qu'il parle, mais ni son aura personnelle, ni la noblesse de sa fonction qu'il ne cesse de rabaisser par son comportement, ni le régime qu'il incarne ne lui donnent la possibilité de mener à bien la grande politique dont le pays a besoin. Il n'est qu'un politicien aléatoire et provisoire, et même ceux qui l'écoutent poliment n'ont guère d'illusions...

APRÈS LES RÉGIONALES

Notre seule priorité : l'intérêt national

[redacted]

page 3

❑ FRÊCHE

Refonder la politique...

Confronté à l'abstention massive, un homme de gauche crache dans la soupe et juge les partis dépassés.

Une fois encore citons Georges Frêche. Les hommes de relief sont si rares dans la classe politique actuelle... Lui, au moins, sait appeler un chat un chat et des partis se partageant péniblement la moitié de l'électorat, des moribonds. Le soir des résultats du second tour des régionales, pendant que les autres politiciens péroraient sur les ondes et les écrans, il a observé une minute de silence pour tous les partis. Il a même déclaré (propos reproduits par le site de *lafautearousseau*) : « *Il faut voir le monde tel qu'il est : les partis politiques tels qu'on les a connus au XXe siècle ont passé ; ce sont des étoiles, mais des étoiles mortes, ils continuent à briller mais ils n'attirent plus personne. Si vous ajoutez l'abstention et le vote Front national, vous vous apercevez que les deux tiers des Français sont quasiment desespérés et ne croient plus dans les partis politiques... Il faut refonder complètement la politique en France....* »

Voilà qui est dit et bien dit. Qu'un homme de gauche en soit ainsi réduit à cracher dans la soupe que lui apprêtent des électeurs qu'il traite par ailleurs de "cons" (*L'AF 2000* du 18 février) est un fait tout nouveau. Nous ne sommes pas sûr de nous trouver d'accord avec M. Frêche sur les bases d'une refondation de la politique. Mais au moins disons-nous ensemble que le système est vermoulu et qu'il faut tout flanquer par terre.

Il est temps de parler ferme et sans tabous. Imaginer une nouvelle constitution pour une sixième république serait se mettre le doigt dans l'œil (d'ailleurs une tragédie classique n'a jamais plus de cinq actes !). Créer un nouveau parti, même avec un nouveau discours, diviserait encore plus les Français. Refonder quelque chose autour d'un homme autoproclamé providentiel s'avérerait la plus funeste des aventures quelques années après. C'est d'une totale refondation de la politique que la France a besoin, refondation intellectuelle et morale pour être pleinement politique.

Pour cela il faut débarrasser les esprits du venin des sacro-saints cadeaux de la Révolution dite française et oser renouer, certes en le modernisant, avec le régime qui a fait la France, qui n'a en rien démérité en dépit des mensonges rabâchés, et qui reste riche d'une expérience ayant duré mille ans. ■

Michel Fromentoux

M 01093 - 2791 - F: 3,00 €

■ DÉFENSE

À l'approche du réexamen du traité de non-prolifération :

Le nucléaire militaire en débat

PAGE 6

■ ÉTRANGER

Le torchon brûle entre Obama et Netanyahou :

Le Proche-Orient s'enlise dans la crise

PAGE 9

■ HISTOIRE

La mort de Philippe Daudet :

Suicide ou assassinat ?

PAGE 11

❑ INTERNET

La Chine désertée par Google

Refusant désormais la censure de Pékin, le géant américain de l'internet veut passer pour un champion de l'éthique. Il ouvre surtout la voie au développement des acteurs locaux orchestré par l'État chinois.

L'hydre capitaliste est-elle sans âme ? La firme de Mountain View avait accédé en 2006 au premier marché mondial en passant sous les fourches caudines de la Censure chinoise lui demandant de filtrer les requêtes adressées à ses serveurs.

Les bureaux chinois de Google à Beijing

Poussé par un piratage

Après quelques piques de mauvaise humeur, la communauté internétique l'avait alors absoute au motif premier que le développement du moteur global sur l'immense marché chinois était imparable. De simples questions d'éthique – améliorables dans le futur - ne pouvaient brider Google Inc., tous les acteurs majeurs étant passés par là (Microsoft, Yahoo, Amazon...). Il faudra qu'en janvier dernier les services chinois de basse police fassent pirater les serveurs afin d'accéder aux données personnelles des dissidents ciblés, pour que les Américains se fâchent et, comme toujours à la fin de l'envoi, tombent du bon côté. Sacré scouts !

Mais la morale de l'affaire est tout autre et les chevaliers ni si noirs ni si blancs. Le succès phénoménal des intuitions techniques de Google (Pagerank, Google maps, Adsense, G-mail, Chrome... [1]) a indiqué la voie de monstrueux profits aux acteurs chinois d'un marché presque comparable bientôt en taille à celui du reste du monde. La capitalisation boursière de la société avoisine actuellement les 175 milliards de dollars et la firme a fait un chiffre d'affaires [2] de plus de 23 milliards de dollars en 2009, laissant un bénéfice de 28 % !

La monétisation du "mot clé" serait-elle réservée au jeune lion ? En apparence, tout est tellement si simple quand c'est fait, que les moteurs nationaux comme Baidu ou Sinacorp se sont sentis capables de prospérer pour peu que l'expansion du géant américain en Chine soit découragée. En Chine, c'est l'État qui "décourage" ! Il le fait sans émotion aucune. Par exemple, il a carrément fermé Internet au Xinkiang après les émeutes d'Urumqi de 2009, n'ouvrant certaines lignes professionnelles que sur demande expresse et justifications au grand dam des PME locales.

Au delà de la fonction "moteur", l'enjeu le plus important est de nourrir les plateformes mobiles de moult applications dont tous les internautes ont entendu parler, même si tous ne les utilisent pas encore. Or China Mobile, première compagnie de téléphone du monde avec cinq cents millions d'abonnés, doit décider ces jours-ci d'une alternative à Google avec lequel elle est sous contrat.

Soumission à l'État

Ce sera le signal qui dictera la posture de tous les autres, attendu qu'il est très dangereux de braver l'État central dans un domaine aussi sensible que les télécommunications nomades. TOM Online, la téléphonie mobile de Li Ka-shing [3] sur le continent, a déjà succombé à la peur et se proclame depuis mardi dernier débranché de la pieuvre américaine. Pacific Century Cyberworks (Hong Kong) de son fils Li Tzar-kai devrait suivre.

Les moteurs chinois sont-ils capables de surpasser Google, telle est la grande question "nationaliste". S'ils y parviennent – et les développeurs chinois ne sont pas des manches – l'État chinois aura le contrôle parfait de l'information étrangère destinée à l'empire. S'ils échouent, en ce sens que de nombreux internautes particuliers et professionnels rouspèteront, noieront les services officiels de réclamations véhémentes ou enverront leurs recherches à l'extérieur du pays faisant perdre la face aux dirigeants, alors les têtes de la Censure tomberont tant le pays est obsédé par le comblement de l'écart entre lui et l'Occident. À noter que cet écart est de notre faute, ancienne certes mais toujours vivace.

Le libéralisme à l'épreuve de l'immensité

S'il y a matière a s'émouvoir des restrictions imposées par la Chine à ses ressortissants résidents au pays, on peut aussi prendre un joker et ne pas se joindre au concert de protestations. Non parce que la bataille au fond est terriblement capitalistique – on oublie trop souvent le paramètre "fric" dans la gestion de l'État chinois – mais surtout parce que de mémoire d'homme, nul n'a vu quiconque gouverner un empire de 1 350 millions de citoyens, égaux en droits qui pis est, et qu'à ce niveau de défi, les vieilles recettes libérales sont peut-être dépassées. ■

Catoneo
http://royalartillerie.blogspot.com

[1] Le Pagerank est un indice de popularité des pages web calculé par Google, Google Maps un service de cartes et de plans en ligne, Adsense une régie publicitaire, G-mail un service de messagerie, Chrome un logiciel permettant de naviguer sur la Toile.

[2] Cf. http://investor.google.com/fin_data.html

[3] Le territoire est divisé entre différents magnats spécialisés qui ne s'affrontent pas. Les plus connus sont Li Ka-shing, les frères Kwok, Lee Shau-kee, Cheng Yu-tung, Stanley Ho, Yeung Sau-shing et Jimmy Lai. Le classement Forbes compte quarante millardaires chinois à Hong Kong !

» RADIO

Les flashs d'information devraient être diffusés en nombre réduit sur *NRJ* et *Nostalgie*. Un signe de l'intérêt porté à l'actualité politique par nos compatriotes ?

» PRESSE 2.0

La presse continue de tâtonner à l'orée de l'ère numérique. Tandis que *La Tribune* pourrait disparaître des kiosques, les sites Internet du *Times* et du *Sunday Times* s'orientent vers un modèle payant. Le *New York Times* a entrepris, quant à lui, de diffuser en ligne sa conférence de rédaction.

» OUTRAGE

L'audience de Facebook aurait dépassé celle de Google aux États-Unis. Mais toutes les conséquences n'ont pas encore été tirées de l'émergence des réseaux sociaux en ligne. Certains utilisateurs en font les frais : un agriculteur du Vaucluse a été condamné à 250 euros d'amende pour outrage envers la police de Cavaillon, après avoir affirmé sur Facebook que ses « *poulets* » constituaient « *le vide-ordure* » des forces de l'ordre.

» CATASTROPHE

Le gouvernement britannique mène une communication controversée contre le réchauffement climatique. L'autorité nationale de vérification de la publicité a censuré des annonces signalant la multiplication prochaine des inondations, vagues de chaleur et autres tempêtes. L'Advertising Standards Authority les a jugées alarmistes, requérant davantage de nuance étant donné les « *incertitudes* » planant sur ces phénomènes.

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Directeur éditorial : Gérard Bedel
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique française :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Antoine Goursky, Stéphane Piolenc
Société :
Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux
Europe :
Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menusier
Monde :
Philippe Maine, Pascal Nari
Histoire :
Michel Fromentoux, Yves Lenormand, René Pillorget, Frédéric Winkler
Culture :
Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens
Chroniques :
Jean-Baptiste Morvan
Combat des idées :
Gérard Baudin, Stéphane Blanchonnet
Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

Service minimum en Euroland

Craignant une asphyxie de son pays sous la pression des marchés, le Premier ministre grec Georges Papandréou avait sollicité un « *large soutien politique* » qui lui permettrait de financer sa dette « *à des taux raisonnables* ».

Le 25 mars , en marge du Conseil européen, les chefs d'État et de gouvernement des seize pays de la zone euro sont convenus de contribuer à des prêts bilatéraux coordonnés. Cela en « *dernier recours* », avec une implication « *substantielle* » du Fonds monétaire international.

« *Il a fallu travailler dur* » pour parvenir à cet accord, a reconnu le président de la République. À l'approche des élections en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le chancelier allemand craignait vraisemblablement de froisser son opinion publique, exaspérée par les déboires de la Grèce, lesquels contrastent avec la rigueur pratiquée outre-Rhin. La déclaration de l'Eurogroupe annonce d'ailleurs une surveillance renforcée des risques économiques et budgétaires. « *La question des sanctions est clairement posée* », a souligné Nicolas Sarkozy.

De fait, l'accord arraché à Angela Merkel ne fait aucun mystère de ses réticences. Prenant le risque de tester les marchés lundi dernier, Athènes a toutefois bénéficié d'un accueil relativement favorable après avoir lancé un emprunt de 5 milliards d'euros sur sept ans. Affaire à suivre. ■

Glanés sur Internet

Bernard Lugan vient de lancer une lettre internet reprenant l'esprit de sa défunte revue *L'Afrique Réelle*, et portant le même nom. Vous pouvez vous abonner directement sur son site. Bernard Lugan est un des rares historiens africanistes osant affronter le politiquement correct.

Au travers de son site, **François-Bernard Huygues** étudie médias et techniques (matérielles, intellectuelles, sociales) de communication dans l'optique de la compétition et du conflit, comme de la diffusion des croyances. Ses recherches transdisciplinaires sur les stratégies de l'information (pour lesquelles il a créé le néologisme *infostratégie)* s'appliquent en intelligence économique, en médiologie et en polémologie. Un site de référence pour connaître les tenants et les aboutissants de la modernité.

Journaliste à *Libération*, **Jean-Dominique Merchet** a en charge les questions militaires depuis une quinzaine d'années. Une passion dans laquelle il est tombé tout petit... Auteur de nombreux ouvrages sur les forces armées françaises, il est auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale. Son blog est un des mieux informés en matière de défense nationale. Beaucoup de propos de notre confrère pourraient être signés par nous. ■

Christian Lestang

✓ bernardlugan.blogspot.com
✓ www.huyghe.fr
✓ secretdefense.blogs.liberation.fr

❑ APRÈS LES RÉGIONALES

Notre seule priorité : l'intérêt national

Comme la campagne électorale, l'analyse des résultats des élections régionales est dominée par le jeu des partis. L'affaiblissement de l'UMP attise les rivalités à droite, tandis que la présidentielle de 2012 s'impose comme le seul horizon...

Dimanche 21 mars 2010, les formations de gauche ont remporté les élections régionales auxquelles Nicolas Sarkozy, en dépit de ses dénégations tardives, avait donné une portée de politique générale en lançant lui-même la campagne de l'UMP fin 2009.

« Que la France se libère des partis qui profitent d'elle et l'épuisent, matériellement et moralement ! »

Cohn-Bendit triomphe

Le Parti socialiste, renforcé des radicaux de gauche et de "divers gauche", passe de 714 à 754 élus, soit à peine 40 de plus qu'avant. L'UMP (366 élus plus 124 élus UDF en 2004) passe à 330 élus, auxquels s'ajoutent ceux du Nouveau Centre, du MPF, de CPNT, du PCD [1], soit 460 élus. Les élus communistes qui étaient 191 en 2004 dans les conseils régionaux tombent à 127 en 2010. Les journaux qui avaient annoncé un échec du Front national en ont été pour leurs frais, mais, bien qu'il ait été cité comme l'un des gagnants de l'élection, le parti de Jean-Marie Le Pen a perdu 38 sièges, passant de 156 à 118. Présent dans 17 triangulaires en 2004, il l'était dans 12 en 2010.

Le principal vainqueur est Europe Écologie. Partis de 159 élus Verts en 2004, les écologistes se retrouvent forts de 263 élus en 2010, soit 104 de plus. Là encore, il faut nuancer car parmi ces nouveaux élus un certain nombre ne vient pas des Verts. Ce parti se classe en troisième position, derrière le PS et ses partenaires et la majorité présidentielle. Toutes les formations ont fait de la surenchère écologique en parlant de réchauffement de la planète pour des motifs industriels et en proposant des mesures plus ou moins fantaisistes. Résultat de tout ce battage : Cohn-Bendit arbore un sourire triomphant !

Les victoires des coalitions ne sont jamais nettes. Le Parti socialiste porte plusieurs épines dans sa chair : Georges Frêche, qui montre qu'une bonne implantation locale permet de faire un pied de nez à l'appareil, et surtout Ségolène Royal renforcée par son succès personnel. Les écologistes vont poser des problèmes aux socialistes qui doivent diriger avec eux. Ils s'entendent contre l'UMP mais ne sont d'accord sur rien d'essentiel en économie. Alors, on va diriger les régions sur des dosages de soupes qui risquent de tourner à l'aigre, surtout pour les Français.

Sarkozy affaibli

Mais qui se soucie d'eux dans le personnel républicain au lendemain d'un vote ? Tous n'ont d'yeux et d'oreilles désormais que pour la présidentielle. Qui sera candidat ? Qui a des chances d'être élu ? Comment partagera-t-on le gâteau ministériel ? Martine Aubry plairait à Bruxelles, Dominique Strauss-Kahn à Wall Street.

Le président a voulu un mouvement uni derrière lui, il sort affaibli et déjà les rivalités s'installent dans son camp. On lui oppose Villepin pour faire croire à nouveau à l'électorat conservateur qui s'est abstenu que l'UMP est "à droite". Les *Dernières Nouvelles d'Alsace* annoncent: « *L'ancien Premier ministre comble un vide à droite* », *La Montagne* parle d'une « *alternative à droite en 2012* ».

Lors du Conseil des ministres du 24 mars, les membres du gouvernement les plus expérimentés ont senti que l'atmosphère était glaciale entre le président et le Premier ministre. Lors de leur tête-à-tête hebdomadaire, le chef de l'État a fait acte d'autorité en demandant à son Premier ministre d'annuler son intervention prévue sur *TF1* le soir même.

À l'Élysée, on tentait d'écarter le différend entre les deux hommes : « *Il est préférable d'attendre la semaine prochaine pour intervenir à la télévision afin de répondre à la gauche en cas de motion de censure. Et puis, ce n'est pas la peine que le président et le Premier ministre se marchent sur les pieds.* »

Fillon est désappointé : Sarkozy refuse sa démission et ne veut pas de remaniement. Il veut donner l'impression que rien n'est changé et faire passer ses réformes, qui d'ailleurs ne changeront pas grand' chose. À Matignon, chacun a compris que le patron était en sursis et qu'il n'avait été reconduit que pour six mois. Nicolas Sarkozy n'a pas apprécié l'ovation par laquelle les députés de la majorité ont salué le Premier ministre. Il s'est fâché quand il a vu Fillon se faire applaudir debout à quatre reprises par les députés UMP. Il est vrai que la succession de sondages désignant Fillon comme un meilleur candidat en 2012 n'arrange pas l'entente entre les deux hommes.

Penser à la France

En Allemagne, on doutait des capacités de l'exécutif français. Hélas, on ne doute plus de notre déclin politique. Mais chez nous on ne pense qu'à la présidentielle. Même ceux parmi les républicains qui possèdent le plus le sentiment national se laissent entraîner dans les questions électorales. Qui sera meilleur en 2010, Marine ou Bruno ?

Et l'intérêt de la France ? Il n'y a qu'à l'AF qu'il représente la priorité. Crise économique et financière, problème des retraites lié à la situation démographique, l'école machine à fabriquer des ignares asociaux, insécurité, immigration, terrorisme, Europe qui réduit peu à peu notre souveraineté, politique étrangère nulle, conséquence de tout ce qui précède, et même crise "d'identité", ils font tout passer après leurs intérêts partisans.. Quand on se demande ce que signifie être français, c'est qu'on ne l'est plus guère.

Des élites coupées du peuple

Ils se livrent aux joies de la compétition avec des règles du jeu perverses devant un pays qui se détourne de plus en plus d'eux. Jamais la distinction entre pays réel et pays légal n'a été aussi criante de vérité. La "droite" a gagné l'élection présidentielle depuis Mitterrand, deux fois Chirac et une fois Sarkozy. Mais cette "droite" diffère-t-elle beaucoup de la gauche ? Dans l'ensemble, de renoncement en renoncement, la fausse "droite" a rejoint sa rivale. Les grands partis du Système professent les mêmes idées sur l'essentiel, assorties des mêmes ignorances, des mêmes carences, des mêmes démissions, des mêmes lâchetés.

La forte abstention lors du dernier scrutin montre le dégoût des Français face à leurs politiciens. À nous, à l'Action française, de leur faire comprendre qu'une nouvelle réforme ou un changement du personnel politique ne seraient que de nouvelles illusions débouchant tôt ou tard sur de nouvelles déconvenues. Que la France se libère des partis qui profitent d'elle et l'épuisent, matériellement et moralement ! ■

Gérard Bedel

[1] Ces sigles indiquent les partisans de Philippe de Villiers, Chasse, Pêche, Nature, Traditions et le Parti chrétien-démocrate de Mme Boutin. Notons que PCD désigne en comptabilité les « *provisions pour créances douteuses* »...

I NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

20 millions d'euros...

C'est la somme qu'un magnat franco-russe vient d'insuffler dans la nouvelle formule de *France Soir*, tirée à 500 000 exemplaires vendue seulement 50 centimes d'euro, avec un supplément TV le samedi.

Le résultat : 100 000 exemplaires vendus en moyenne chaque jour et un "bouillon" quotidien de 400 000 exemplaires qui doivent être détruits... Cela devrait s'améliorer dans les semaines à venir, affirme la direction. L'objectif est de 200 000 exemplaires vendus fin 2010. Pour l'instant ça n'en prend pas le chemin. Quel gâchis !

Alors que pour un journal de réflexion politique comme *L'Action Française 2000*, nous avons du mal à trouver 30 000 euros pour nous dégager des soucis financiers pour l'année. C'est pourquoi nous demandons à l'ensemble de nos amis et lecteurs qu'ils nous aident dans toute la mesure de leurs moyens. Il y a notamment urgence pour entreprendre les travaux d'aménagement de nos locaux.

Merci pour ce que vous pourrez faire. ■

Marielle Pujo

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de Mme Geneviève Castelluccio et de les lui envoyer à cette adresse : *L'Action Française 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Liste n° 4

Virements réguliers : Mme Yvonne Peyrerol, 15,24 ; Mlle Annie Paul, 15,24 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Jean-Pierre Lamy, 30 ; Henri Morfin, 32.

Mlle Odile Lopez, 5 ; Jean-Pierre Lopez, 5 ; Claude Delatte, 50 ; Mme Crouillebois d'Alençon, 68 ; Jacques Lamonerie, 100 ; Gérard Tourneur, 150.

Total de cette liste :	**485,48 €**
Listes précédentes :	2 341,56 €
Total :	**2 827,04 €**

❑ ACADÉMIE

Dame Veil "canonisée"

À quel titre Mme Simone Veil a-t-elle été reçue à l'Académie ? Faisant son éloge, Jean d'Ormesson a cru devoir saluer sa lutte « *pour la dignité de la femme* », tandis que des manifestants s'étaient rassemblés de l'autre côté de la Seine.

Nos confrères restés catholiques et français ont déjà longuement évoqué ce « *jour de honte* » qu'a été jeudi 18 mars la réception de Simone Veil à l'Académie française. On se demande toujours à quel titre cette dame dont on ne connaît aucun grand livre et dont les talents oratoires sont très moyens a pu être reçue dans cette noble maison créée par le cardinal de Richelieu en 1635 pour consacrer la notoriété de personnalités ayant contribué à enrichir la langue et la culture françaises. Par on ne sait quelle coquetterie, Nicolas Sarkozy, après avoir annoncé qu'il n'assisterait pas au sacre de l'avorteuse, est finalement venu s'asseoir aux côtés de Jacques Chirac et de Valéry Giscard d'Estaing, et les trois hommes qui ne s'aiment guère ont communié dans une même glorification de la mort.

L'Institut de France où siège l'Académie française

Résolution

Ne pouvant pas trouver la matière d'un éloge littéraire pour recevoir sa nouvelle consœur sous la Coupole, Jean Lefèvre d'Ormesson, semblant se souvenir qu'il descend par sa mère du régicide Le Peletier de Saint-Fargeau, n'était nullement gêné d'avoir à louer celle qui a donné son nom à la loi tolérant de multiples massacres d'innocents. Après avoir – et nul ne le lui reprochera - évoqué non sans émotion les années que Simone Veil vécut en déportation, l'orateur en est venu à exalter le courage de celle qui était en 1974 « *du côté des femmes* » : « *Avec calme, mais avec résolution, vous vous affirmiez féministe...* » Qu'y a-t-il d'admirable à inscrire "résolument" une action dans une mentalité d'abandon des mœurs ?

La pauvre femme connut des difficultés « *cruelles* », lesquelles « *ne viennent pas principalement des autorités religieuses* ». C'est vrai, hélas ! Mais d'Ormesson continue : « *Les catholiques intégristes vous étaient - et vous restent - farouchement opposés.* » Ici, l'auteur d'*Au plaisir de Dieu* montre qu'il connaît plutôt mal la langue française : que vient faire ici ce qualificatif d'intégristes pour désigner des catholiques tout simplement fidèles intégralement - comme ils doivent tous l'être tant qu'ils ne se renient pas - au catéchisme que l'Église enseigne depuis deux mille ans, donc bien avant que surviennent les débats autour de la loi en question ? À savoir que la vie est un don de Dieu, que chaque être dès sa conception est appelé à entrer par la grâce du baptême dans la vie éternelle et que tuer le plus petit, le plus démuni, le plus innocent d'entre les hommes est le crime le plus abominable ! Or c'est la négation de cette loi naturelle que Mme Veil a fait entrer dans la loi pour la plus grande honte de la France de Clovis, de saint Louis et de sainte Jeanne d'Arc.

Et d'Ormessson continue : « *Une minorité de l'opinion s'est déchaînée - et se déchaîne encore - contre vous. L'extrême droite antisémite restait violente et active.* [...] *Le mot de génocide était parfois employé.* » Ici, l'académicien politiquement correct atteint le sommet du méprisable en voulant assimiler le respect de la vie à l'antisémitisme. La vie est un bien intangible, la personne de Mme Veil est une tout autre question. Quant au mot génocide, s'il est chargé de souvenirs effroyables, doit-il pour autant être effacé de la langue française quand il s'agit de désigner l'assassinat légal de plus de 220 000 enfants à naître par an ? Même en tenant compte du fait que tous n'auraient pas atteint l'âge adulte, on doit compter par millions le nombre d'hommes dont la loi Veil prive la France depuis plus de trente ans.

Représentant contesté

D'ailleurs d'Ormesson lui-même rappelle en les montrant du doigt les juifs religieux de New York lesquels, il y a cinq ans, « *ont écrit au président de la République polonaise pour contester le choix de l'auteur de la loi française sur l'interruption volontaire de grossesse comme représentant des déportés au soixantième anniversaire de la libération d'Auschwitz* ». Alors entendre dire que Mme Veil inscrit « *à jamais* [son] *nom au tableau d'honneur de la lutte, si ardente, dans le monde contemporain, pour la dignité de la femme* » ne peut qu'engendrer le dégoût. En quoi la dignité de la femme a-t-elle gagné quelque chose dans le fait de pouvoir renoncer à s'épanouir dans la maternité ? Dans le fait de pouvoir interrompre une grossesse non pas volontairement mais sous le joug de la pression médiatique et d'une mentalité qui préfère l'inciter au crime plutôt que de lui venir en aide quand elle traverse des situations de détresse ?

Mais laissons là ce discours pontifiant pour lequel l'orateur a sans doute mérité aux oreilles de certains d'être surnommé comme son oncle Vladimir jadis par Léon Daudet « *d'Endormesson* »...

Réaction catholique et française

Au même moment, la "femme la plus aimée des Français", protégée de ces mêmes Français par une multitude de policiers, était huée de l'autre côté de la Seine par plus de trois cents manifestants désireux de sauver autant que possible l'honneur français. Parqués comme des délinquants par les forces de l'ordre qui allèrent jusqu'à arracher le micro des mains de l'abbé Xavier Beauvais, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, qui méditait le chapelet, et jusqu'à tenter de déplacer le docteur Xavier Dor priant à genoux, ils ont finalement tenu quelques heures leur territoire de l'autre côté du pont des Arts en déployant de grandes banderoles, en priant pour la France et pour les victimes de l'immonde loi Veil et en chantant des cantiques.

Quai Conti, la République dans toute son horreur souillant l'institution fondée par un cardinal... Quai du Louvre, un trop petit nombre de Français incarnant la fidélité aux promesses du baptême de leur pays... Le rapport de forces était certes dérisoire, mais on devinait plus d'espérance française de ce côté-ci que de l'autre où, comme l'a dit le docteur Luc Perrel, président de Laissez-les-vivre, en citant Charles Maurras, on célébrait « *la République mangeuse d'hommes* ». L'affontement devra bien avoir lieu un jour. ■

Michel Fromentoux

Zemmour sauvé

Éric Zemmour l'aura échappé belle ! On se souvient (voir *L'AF 2000* du 18 mars) qu'il avait dit le 6 mars sur *Canal +* que « *les Français issus de l'immigration sont plus souvent contrôlés que les autres parce que la plupart des trafiquants sont noirs et arabes... C'est un fait.* »

Après toute une semaine avec les grandes consciences médiatiques, la direction du *Figaro* et la LICRA à ses trousses..., Zemmour se retrouve, en ce début d'avril, chroniqueur journalistique, radiophonique et télévisuel comme devant. "Ils" n'ont pas osé l'abattre : son figaresque patron l'avait convoqué pour un entretien avant licenciement, mais a changé d'avis avant même qu'une manifestation de soutien eût été bruyamment improvisée ; la ligue de vertu "contre le racisme et l'antisémitisme" s'est rassérénée à la lecture d'une lettre du "coupable" expliquant qu'il n'avait point voulu dire que tous les maghrébins et tous les gens de couleur sont trafiquants ; quant aux pontifes de la bien-pensance, ils ont vite compris que le gibier qu'ils croyaient tenir se retournerait contre eux.

Seuls Frédéric Mittterrand s'est flatté de ne pas regarder Zemmour, et Catherine Duflot a cru bon de dire que les propos de celui-ci étaient « *dégueulasses* »...

Quelle liberté ?

Le talentueux chroniqueur pouvait dire très calmement au Salon du Livre le 29 mars : « *Je ne regrette rien.* » Les médias trop chatouilleux ont pour une fois perdu la face. Dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas semble désormais ne plus être un crime de lèse-droits de l'homme. Même un avocat général à la cour d'appel, Philippe Bilger, a pris quelques risques pour soutenir Zemmour.

Deux questions se posent encore : la liberté de la presse, après cette affaire, cessera-t-elle d'être soumise à l'opportunité médiatique de dire une chose ou redeviendra-t-elle la liberté de dire une chose tout simplement parce qu'elle est vraie ? Cette liberté laissée à un fleuron du système donc à quelqu'un qu'il était dangereux de toucher, sera-t-elle désormais étendue à tous ceux qui tiennent une plume et que le système méprise depuis tant d'années ? L'avenir le dira. ■ **M.F.**

» WALLIS ET FUTUNA

Quelques jours après le déchaînement de la tempête Xynthia en métropole, le cyclone Tomas a frappé les îles de Wallis et Futuna les 14 et 15 mars. Les habitations auraient beaucoup souffert, tout particulièrement sur la côte nord de Futuna, selon un communiqué du gouvernement : « *Les maisons en dur sont endommagées de 30 à 70 % (toitures arrachées, inondations). Les cultures vivrières ont été détruites à 80 % à Futuna et à 50 % sur Wallis. De nombreux commerces ont été détruits. La moitié des écoles est endommagée, dont le collège de Futuna.* » Le secrétaire d'État à l'Outre-Mer, Mme Marie-Luce Penchard, a débloqué des fonds d'urgence et lancé la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

» TV ŒNOLOGIQUE

En les assimilant à de la publicité, le Conseil supérieur de l'audiovisuel interdit aujourd'hui la création de chaines de télévision consacrées à la viticulture, la vigne et le vin. Une situation aberrante aux yeux du sénateur Robert Navarro, soucieux de « *mettre en valeur tous nos savoir-faire* » sur les réseaux câblés, satellitaires et ADSL. Il a déposé une proposition de loi modifiant le code de la Santé publique, dont l'adoption lui paraît d'autant plus urgente que de telles chaînes existent dans d'autres pays, alors que le principe de libre circulation des programmes télévisés européens au sein du marché intérieur a été grandement renforcé.

» CATÉCHISME

Le site *Liberté politique* (26 mars) nous apprend que « *le ministre de l'Éducation nationale Luc Châtel veut "encourager l'école du mercredi matin" (Le Monde, 20 mars).* » Mgr Bouwet, évêque auxiliaire de Nanterre, s'inquiète et précise que « *les enfants n'ont pas classe le mercredi, non pas d'abord pour qu'ils se reposent mais parce qu'une loi de mars 1882 prévoit que les écoles ferment pendant une journée pour que les enfants puissent aller au catéchisme.* [...] *Depuis quelque temps la semaine de classe est une semaine de quatre jours.* [...] *Certaines voix s'élèvent pour dire que c'est trop peu.* [...] *Mais alors que devient l'enseignement religieux ?* [...] *En libérant le mercredi matin, l'État n'organise pas le catéchisme mais reconnaît l'importance de la transmission de la foi pour un futur citoyen.* [...] *Ce n'est pas seulement une question d'agenda, c'est la question de la légitimité de la foi dans notre société.* »

❑ ÉCOLOGIE

Emplois et taxe carbone

Nous plaidions en janvier pour que la taxe carbone soit mise en place au niveau européen. Il faut croire que le président nous lit ! Mais il oublie de dire combien l'Europe des marchés sera réticente à adopter un tel mécanisme.

Nous sommes, avouons-le, extrêmement flattés : il semble bien que le président de la République, Nicolas Sarkozy, soit un lecteur assidu de *L'Action Française* ! Dans notre premier numéro de janvier, après le sommet de Copenhague, nous plaidions en effet pour la mise en place d'une taxe carbone européenne.

L'environnement contre la compétitivité

Avec, à l'appui de notre proposition, un raisonnement assez simple : si l'on veut bien admettre que la réduction des gaz à effet de serre est une nécessité, elle « *nécessitera des investissements de l'Europe et des efforts de la part des industries, des agriculteurs et des ménages européens. Au risque même, par des directives imposant de nouvelles normes, ou par des mécanismes fiscaux comme la taxe carbone française, de peser sur la compétitivité des acteurs économiques européens, déjà pénalisés sur le plan social par rapport à d'autres pays.* »
Aurions-nous été entendus ? Au lendemain des élections régionales, par la voix du Premier ministre François Fillon, l'exécutif renonce à la taxe carbone à la française. Officiellement, il l'ajourne et plaide pour qu'elle soit mise en place au niveau européen avec des arguments que nous ne saurions contester : il ne faut pas « *voir s'accroître notre déficit de compétitivité* ».
C'est Hervé Novelli, l'un des membres du gouvernement les plus sensibles à l'économie de proximité, qui avait ouvert la brèche durant la campagne des élections régionales. Le 19 février, devant les responsables agricoles réunis dans le Cher, il réclamait que le gouvernement lève le pied sur les efforts environnementaux que la France impose à son agriculture et à son industrie.

Appel au moratoire

Considérant que les efforts décidés lors du Grenelle de l'Environnement n'étaient plus réalisables, du fait de la crise, le ministre avait plaidé pour « *un moratoire des normes réglementaires environnementales qui sont aujourd'hui à l'œuvre dans notre pays* ».
L'autisme de la cour sarkozyste, plus prompte à écouter les multinationales et leurs lobbyistes que "la France qui se lève tôt", n'aura pas permis qu'une telle décision fût prise avant l'échec des régionales. Mais la cuisante défaite subie par l'UMP le 21 mars aura au moins eu cette vertu : celle de faire comprendre à Nicolas Sarkozy que son alignement sur les thèses de Nicolas Hulot n'était plus supportable, en particulier pour les chefs d'entreprise et agriculteurs qui composent habituellement l'électorat de droite.
En renonçant à l'application immédiate d'une taxe carbone franco-française, le gouvernement a sans doute sauvé nos entreprises d'une nouvelle perte de compétitivité alors qu'elles sont déjà grevées par une législation sociale défavorable, aggravée notamment par les 35 heures.
Mais que l'on considère qu'il s'agisse d'un report, d'un ajournement ou d'un abandon de la taxe carbone, dans tous les cas c'est évidemment un lourd revirement pour Nicolas Sarkozy, élu sur la promesse de "faire ce qu'il dit". « *Je ne comprends pas comment on peut avoir signé le pacte de Nicolas Hulot au printemps de 2007 et aujourd'hui renier sa parole et ne pas faire ce que l'on a dit que l'on ferait. Je l'ai signé. Je le fais. C'est une question d'honnêteté* » déclarait le chef de l'État en septembre dernier.

Encore un revirement

Pour gommer cette impression de revirement, le chef de l'État se dit « *déterminé* » et a demandé à la Commission européenne de proposer en juin un mécanisme d'ajustement aux frontières de l'Union pour taxer les importations de pays rechignant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Sur le fond, nous ne pouvons que lui donner raison et nous indiquions en janvier que la taxe carbone détruirait nos emplois si elle incitait à importer des produits fabriqués dans les pays ne prenant pas part à la réduction des gaz à effet de serre.
Mais sur la forme, force est de constater que le chef de l'État, lors de la présidence française de l'Union européenne, n'avait pris aucune initiative pour aller dans ce sens. Et qu'il sait bien qu'il est illusoire de penser qu'une majorité pourrait rapidement se constituer au niveau de l'Europe pour mettre en place une taxe carbone s'appliquant à nos frontières. Une fois de plus, les peuples européens risquent de constater combien l'Europe, prompte à pondre des directives contraignantes, semble incapable de protéger nos emplois... ■

Guillaume Chatizel

» VOILE

Que ce soit pour des raisons d'identité nationale, de laïcité ou de dignité de la femme, tous s'accordent à vouloir bouter le voile intégral hors de France. Mais puisqu'il est "interdit d'interdire", le consensus contre le voile risque de ne pas suffire : « *Aucun fondement n'est apparu juridiquement incontestable pour procéder à une telle prohibition* » estime le conseil d'État. Et il faudra donc tricoter une loi emberlificotée interdisant de se dissimuler le visage pour des "raisons de sécurité".

» EXCUSES

Abdelaziz Belkhadem, ministre algérien et secrétaire général du FLN, appelle la France à présenter ses excuses à l'Algérie pour « *les crimes* » commis durant la colonisation. Il n'est évidemment pas question pour lui que l'Algérie dise "merci" pour ce que cette période lui a apporté ni "pardon" pour les crimes commis lors de la décolonisation... En finira-t-on un jour avec cette mode des excuses ?

» DÉRAPAGES

Pendant que la droite hurle contre les propos de l'humoriste Stéphane Guillon à l'encontre d'Éric Besson, la gauche hurle contre ceux d'Éric Zemmour estimant que la plupart des trafiquants sont noirs ou arabes. Mais le problème n'est pas tant dans ces dérapages, il est surtout dans le mélange permanent entre comédie et politique : l'humoriste fait sa chronique sur *France Inter* juste avant l'entrée en plateau de l'invité politique et l'éditorialiste politique intervient sur un ton faussement léger dans des émissions de divertissement. Drôle d'époque.

» CLASSE AFFAIRES

Quand il n'est pas occupé à sauver la langue française, Alain Joyandet, secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie, dépense les deniers publics... C'est pour un sommet à la Martinique consacré à la situation des sinistrés en Haïti que le ministre a utilisé un jet privé pour la modique somme de ... 116 500 euros. Il aurait pourtant pu prendre un avion de ligne ou un des avions gouvernementaux réservés aux ministres... « *Joyandet est un récidiviste* » car « *il y a quelques semaines, il avait déjà fait le coup pour se rendre à Haïti* » précise de surcroît René Dosière, le député socialiste qui s'est fait une spécialité d'éplucher les dépenses de la cour.

Guillaume Chatizel

Une conférence du prince Jean

« *Vive la Pologne, Monsieur !* » On se souvient de l'exclamation du bouillant Charles Floquet lors de la visite du tsar Alexandre II à l'Exposition universelle à Paris en en 1897. La Pologne a toujours occupé une place particulière en France, celle du cœur.
Le prince Jean, hôte de la Société historique et littéraire polonaise, l'a rappelé le mardi 16 mars. Les salons de la bibliothèque polonaise, quai d'Orléans (tout un symbole) n'étaient pas assez grands pour accueillir le public venu l'entendre. Un lieu où demeure présent le souvenir de Chopin, « *le rêveur inspiré que l'exil nous envoie* » – et auquel le musée de la Vie romantique, rue Chaptal, réserve un bel hommage jusqu'au 11 juillet.
Le Prince a évoqué un voyage récent en Pologne au cours duquel il s'entretint avec Lech Walesa. Il s'est dit impressionné par la jeunesse de la société et le dynamisme qu'apportent ses représentants souvent revenus de stages à l'étranger. En réponse à une question, il a regretté qu'en Pologne – et dans d'autres pays de l'Est – « *le rêve américain* » prévale. « *La France, malheureusement, ne fait plus rêver.* » Il souhaiterait que l'Alliance française mette davantage d'ardeur à défendre la francophonie.
Et l'Europe ? « *Ma femme est autrichienne, ma famille est européenne. Je ne suis pas aussi anti-européen que cela. Il faut aussi agir en Européen sans oublier l'attachement des princes français au "pré carré".* »

Un prince chrétien

Se référant à la publication de son livre, *Un Prince français*, il a déclaré : « *Je pense en prince chrétien, j'agis en prince français* », ce qui l'amena à parler de la nation et du concept de laïcité. « *La laïcité à la française a toujours existé, mais je regrette qu'aujourd'hui il y ait une laïcité anti-religieuse.* » Interrogé sur la souffrance des chrétiens de Palestine, le Prince s'est dit proche de l'Œuvre d'Orient. Il voudrait que la France constitue le « *relais* » des communautés chrétiennes souvent harcelées et pourchassées ; qu'elle retrouve ce rôle qui fut le sien dans l'Histoire...
Comme on pouvait le présumer, l'idée monarchique a été évoquée par l'assistance. Les princes, a-t-il été répondu, devraient se montrer plus présents dans l'espace public. D'où le livre *Un Prince français*. Le projet de retrouver le temps où *La Lettre du comte de Paris* bénéficiait d'une audience certaine a été envisagé. « *Cela étant, les circonstances d'une restauration monarchique ne me paraissent pas réunies* », a souligné le prince Jean, qui a conclu en souriant et avec humour : « *Si la monarchie ne vient pas, je ne vais pas en mourir.* » Demeure la devise du Téméraire selon laquelle « *il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre* ». ■ **Ch.-H.B.**

❑ DÉFENSE

Le nucléaire militaire en débat

Tandis que nous voisins veulent "dénucléariser" l'Europe, la France renforce sa coopération avec le Royaume-Uni et vante son exemplarité en matière de désarmement, confirmant par ailleurs son soutien aux usages civils de l'atome.

À l'approche de la conférence d'examen du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui se tiendra à New York du 3 au 28 mai, des voix se sont élevées pour réclamer, à l'image de Barack Obama, un monde « *sans armes nucléaires* ». Faisant écho au discours prononcé l'année dernière par le président américain, la Belgique, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Norvège ont proposé d'inscrire la politique nucléaire à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de l'Otan (*Bruxelles 2*, 28/02/2010).

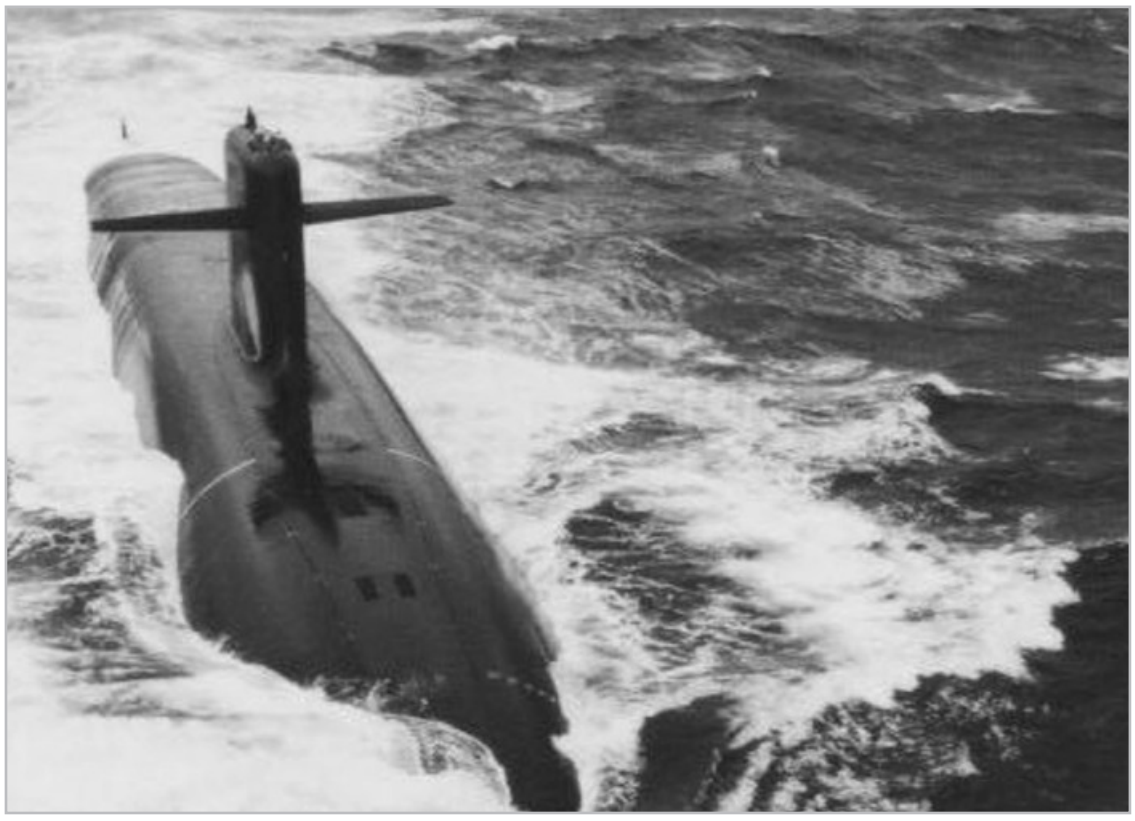

Permanence à la mer

« *La Guerre froide est terminée. Il est temps d'adapter notre politique nucléaire aux circonstances nouvelles* », ont proclamé quelques personnalités belges (*Le Soir*, 19/02/2010). Selon Willy Claes, Jean-Luc Dehaene, Louis Michel et Guy Verhofstadt, « *les armes nucléaires tactiques américaines en Europe ont perdu toute importance militaire* ». Considérant qu'elles stimulent indirectement la prolifération, et minent de ce fait la sécurité de leur pays, ils demandent leur retrait. Cette perspective semble inquiéter Jean-Pierre Chevènement : « *Une "Europe sans armes nucléaires" créerait un vide stratégique étant donné que la Russie, puissance eurasiatique, conserve un arsenal très important, tout comme les États-Unis, et que le Moyen-Orient n'est pas une zone dénucléarisée* », affirme-t-il dans un rapport déposé au Sénat le 24 février.

Dans ce contexte, selon les révélations du *Guardian* (19/03/2010), la France aurait proposé au Royaume-Uni un partage des patrouilles sous-marines censées garantir la dissuasion nucléaire. Un projet surprenant, sinon surréaliste, naturellement rejeté par Londres. Le Premier ministre britannique n'en a pas moins confirmé sa volonté d'accroître sa coopération avec Paris. En effet, « *il est possible de se parler et de se dire beaucoup de choses* », souligne notre confrère Jean-Dominique Merchet (*Secret Défense*, 19/03/2010). « *Notamment en aidant les Britanniques à conserver un certain nombre de savoir-faire... sans l'aide des Américains. En partageant quelques technologies complexes et coûteuses. Ou pour éviter que nos sous-marins ne naviguent dans les mêmes eaux au même moment. On se souvient qu'en 2009, deux SNLE* [sous-marins nucléaires lanceurs d'engins] *étaient entrés en collision en pleine mer.* »

Craignant de se trouver isolée en Europe, la France chercherait peut-être à se prémunir d'un hypothétique abandon du nucléaire militaire outre-Manche. En septembre dernier, Gordon Brown avait envisagé de réduire le nombre de sous-marins britanniques, au risque de compromettre la permanence à la mer. « *Chaque année, la dissuasion nucléaire coûte aux Français la moitié du budget de la Justice ou de celui des transports* », avait estimé le président de la République en 2008. « *Mais je suis déterminé à assumer ce coût* », avait-il assuré, arguant que « *ce n'est ni une affaire de prestige ni une question de rang, c'est tout simplement l'assurance vie de la nation* ».

Stricte suffisance

Les restrictions budgétaires conduiront-elles le chef de l'État à renier son ambition ? C'est d'autant moins probable que la France peut se targuer, selon ses propres mots, d'« *un bilan exemplaire* » en matière de désarmement nucléaire. Et de louer alors « *la France, premier État, avec le Royaume-Uni, à avoir signé et ratifié le traité d'interdiction complète des essais nucléaires ; la France, premier État à avoir décidé la fermeture et le démantèlement de ses installations de production de matières fissiles à des fins explosives ; la France, seul État à avoir démantelé, de manière transparente, son site d'essais nucléaires situé dans le Pacifique ; la France, seul État à avoir démantelé ses missiles nucléaires sol-sol ; la France, seul État à avoir réduit volontairement d'un tiers le nombre de ses sous-marins nucléaires lanceurs d'engins.* »

La France compterait désormais 348 têtes nucléaires, selon l'estimation reprise par le sénateur Jacques Gautier – chiffre que le président entendait ramener à trois cents, soit la moitié du maximum détenu pendant la Guerre froide. Outre les bons sentiments, la fiabilité accrue des charges et la meilleure précision des tirs plaident en faveur d'une réduction des arsenaux. « *Dimensionnées selon le principe de stricte suffisance, qui a conduit à des réductions unilatérales successives, les forces nucléaires françaises ne peuvent être prises en compte, à ce stade, dans aucun processus de négociation multilatérale de désarmement* », avertit Jean-Pierre Chevènement. « *La disproportion est telle entre les arsenaux des deux premières puissances nucléaires (22 400) et tous les autres réunis (environ 1 100) que l'effort de désarmement nucléaire doit porter en priorité sur les États-Unis et la Russie.* » Lesquels ont annoncé la prochaine signature d'un accord bilatéral de réduction de leurs armes stratégiques offensives, faisant suite au traité Start. Depuis le pic de la Guerre froide, ils ont éliminé les deux tiers de leurs têtes nucléaires. La Chine en détiendrait quatre cent, la Grande-Bretagne moins de deux cents, Israël entre cent et deux cents, l'Inde et le Pakistan une petite centaine, et la Corée du Nord moins d'une dizaine.

Le 23 mars, lors d'un débat au Sénat – le premier du genre depuis la création de notre force de frappe nucléaire selon Mme Michelle Demessine – Mme Dominique Voynet n'a pas manqué de stigmatiser la France « *qui a été l'un des principaux vecteurs de la prolifération dans le monde* ». « *Sauf à renoncer à voir advenir un monde sans armes nucléaires de notre vivant, nous ne pouvons plus nous contenter de discours convenus* », a-t-elle lancé, exprimant son soutien à ses collègues communistes. En leur nom, Mme Demessine a appelé la France à « *montrer l'exemple* » en renonçant à déployer le missile stratégique M51. À ses yeux, il serait « *davantage un héritage de la Guerre froide qu'un instrument de défense adapté aux menaces d'aujourd'hui* ». Le "tir d'acceptation" devrait néanmoins intervenir au début de l'été en baie d'Audierne, dans le Finistère, et marquer l'arrivée effective du missile dans la Force océanique stratégique (*Secret Défense*, 20/03/2010).

Consensus au Sénat

En dépit de quelques voix discordantes, le rapport de Jean-Pierre Chevènement « *fait désormais autorité* », a observé Jean-Paul Gautier. Un consensus politique semble se dessiner en faveur du *statu quo* national, et si le rêve d'un monde dénucléarisé n'est pas exclu, il est poursuivi sans angélisme. D'autant qu'« *il n'y a pas de lien univoque entre désarmement et prolifération* », martèle l'ancien ministre. C'est pourquoi « *il est essentiel d'agir sur les déterminants régionaux de la prolifération nucléaire, qui s'enracine beaucoup moins dans la lenteur du désarmement des pays dotés que dans les crises politiques régionales* ».

Sans nier la fragilité du TNP, M. Chevènement y voit « *un instrument irremplaçable pour la sécurité internationale* ». Il conviendrait dorénavant de promouvoir, entre autres : la réduction des arsenaux américain et russe jusqu'à un niveau de quelques centaines d'armes nucléaires ; la ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires par les États-Unis et tous les autres États qui n'y ont pas procédé ; l'ouverture rapide et sans condition de la négociation d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles à usage militaire. Autant de perspectives que la France soutiendra vraisemblablement en mai prochain.

Une carte à jouer

Intervenant devant la chambre haute, le ministre des Affaires étrangères a réaffirmé « *le choix déterminé* » de la France en faveur du nucléaire civil, « *en pleine renaissance* ». Paris se dit disposé à aider tous les pays voulant s'engager sur cette voie. En conséquence, a annoncé Bernard Kouchner, lors de la conférence d'examen du TNP, « *nous ferons valoir l'exigence qui accompagne notre proposition : que le développement du nucléaire se fasse avec les meilleures garanties de sécurité, de sûreté, et de non-prolifération* ».

À court terme, précise Jean-Pierre Chevènement, il apparaît « *indispensable* » de concrétiser le projet de "banque du combustible" : un mécanisme international garantirait l'approvisionnement en combustible nucléaire de tous les États demandeurs respectant les normes de non-prolifération . À plus long terme devraient être mises en place des installations d'enrichissement ou de retraitement à caractère multilatéral. « *Une approche régionale mériterait d'être privilégiée, avec notamment la création d'une telle installation sous la responsabilité de l'AIEA* [l'Agence internationale de l'énergie atomique], *dans un État du Moyen-Orient, où les projets de réacteurs civils sont nombreux.* » Le moment venu, il appartiendra aux industriels français de remporter les appels d'offre... ■

Grégoire Dubost

L'ACTION FRANÇAISE 2000 — **TARIF DES ABONNEMENTS**
(paraît les 1er et 3e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an) . . . . . **76 €**
2. Premier abonnement Étranger (un an) . . . . . **85 €**
3. Abonnement ordinaire (un an) . **125 €**
4. Abonnement de six mois . . . . . **70 €**
5. Abonnement de soutien (un an) . . . . . **150 €**
6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) . . . . . **65 €**
7. Outre-mer (un an) . . . . . **135 €**
8. Étranger (un an) . . . . . **150 €**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom . . . . . Prénom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Code postal . . . . . Ville . . . . . .
Tél. . . . . Courriel . . . . . .

Bulletin à retourner avec un chèque à lordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

❑ SEAE & ACTA

Le Parlement joue des coudes

Innovation majeure du traité de Lisbonne, la création du Service européen pour l'Action extérieure se prépare sur fond de rivalités institutionnelles. Le Parlement européen entend bien conforter ses prérogatives...

Le Haut Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité continue de faire jaser. Selon Jean Quatremer, Mme Catherine Ashton aurait refusé une rencontre le 18 avril avec les ambassadeurs du Conseil de Sécurité des Nations unies, « *tout simplement parce que ce jour-là est un dimanche et que la baronne passe tous ses week-ends à Londres, là où résident son mari et ses enfants* » (*Coulisses de Bruxelles*, 18/03/2010).

Le Parlement européen à Strasbourg

Architecture du SEAE

Les critiques sont d'une autre nature depuis qu'elle a révélé son projet d'architecture du futur Service européen pour l'Action extérieure (SEAE) – « *un bureau autonome de l'UE, séparé de la Commission et du secrétariat général du Conseil, avec la capacité juridique nécessaire pour accomplir ses tâches et atteindre ses objectifs* ».

Il serait dirigé par un secrétaire général placé sous l'autorité du Haut Représentant, prenant « *toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement du SEAE* ». L'administration centrale serait organisée en directions générales comprenant des bureaux géographiques ou thématiques. Les organes de gestion de crises, civils et militaires, dépendraient directement du Haut Représentant.

Du côté des gouvernements, on reconnaît à demi-mot la difficulté des négociations en cours : « *La présidence espagnole est déterminée à ne pas ménager ses efforts pour parvenir à un accord* », précise un communiqué du secrétariat général du Conseil. À travers le transfert au SEAE (suivant un principe de neutralité budgétaire) de services rattachés jusqu'alors tantôt au Conseil des ministres, tantôt à la Commission, l'équilibre institutionnel pourrait se trouver modifié. Or, le Parlement européen entend bien tirer la couverture à lui.

Un projet inacceptable

Ce projet d'architecture, qui ne devrait pas dépayser les diplomates français, est jugé « *inacceptable* » par une majorité de députés. Fustigeant tout particulièrement l'ampleur des pouvoirs conférés au secrétaire général – un fonctionnaire –, ils réclament « *un service autonome lié à la Commission aux niveaux administratif, organisationnel et budgétaire* » qui serait « *responsable devant le Parlement aux niveaux politique et budgétaire* ».

Forte de sa mainmise sur le budget européen, l'assemblée n'a pas caché sa volonté d'« *intensifier la pression sur les autres institutions de l'UE* ». Elle l'a réaffirmée le 10 mars, en votant, par 633 voix contre 13 (*Le Point*, 10/03/2010), une résolution « *sur la transparence et l'état d'avancement des négociations ACTA* » (Anti-Counterfeiting Trade Agreement). Mandatée par les gouvernements, la Commission participe à la négociation d'un accord multilatéral censé renforcer la protection des droits de propriété intellectuelle. Or, les parties sont convenus d'une clause de confidentialité. Les députés le tolèrent d'autant moins que les fuites nourrisent moult inquiétudes quant au contenu de l'accord. « *Les douanes pourraient fouiller lecteurs MP3, téléphones et ordinateurs portables de tout citoyen suspecté d'avoir téléchargé illégalement un quelconque fichier* », prévient Bruno Gollnisch.

Le souverainisme piégé ?

La résolution adoptée condamne une telle perspective, invitant par ailleurs la Commission et le Conseil « *à assurer l'accès des citoyens et des organes parlementaires aux documents et aux synthèses relatifs à la négociation de l'ACTA* ». Le Parlement « *attend de la Commission qu'elle présente des propositions avant le prochain cycle de négociations qui se tiendra en Nouvelle-Zélande en avril 2010, qu'elle exige que la question de la transparence soit inscrite à l'ordre du jour de cette réunion et qu'elle communique au Parlement le résultat du cycle de négociations immédiatement après sa conclusion* ». Enfin, le texte « *souligne que, s'il n'est pas informé immédiatement et intégralement à tous les stades des négociations, le Parlement se réserve le droit de prendre les mesures appropriées, y compris d'intenter une action auprès de la Cour de justice afin de défendre ses prérogatives* ».

Le cas échéant, si la Cour donnait raison au Parlement, l'Europe serait-elle contrainte de trahir la confiance de ses partenaires internationaux ? S'exprimant au nom du groupe "Europe, libertés, démocratie" où siège Philippe de Villiers, le Britannique Derek Roland Clark n'a pas manifesté davantage de réserve que le porte-parole du Front national dans son explication de vote en faveur de la résolution. Le souverainisme révèle ici son ambiguïté : en effet, à travers l'exigence de transparence, c'est, en définitive, l'influence des gouvernements sur le fonctionnement de l'Union qui nous semble contestée. ■

Grégoire Dubost

» BRICOLAGE

Un zeste de populisme va-t-il pénétrer les rouages de la technocratie bruxelloise ? La Commission européenne devait présenter le 31 mars une proposition législative encadrant "l'initiative citoyenne" introduite par le traité de Lisbonne – un succédané de référendum d'initiative populaire, qui fait naître quelque espoir dans l'extrême droite européenne galvanisée par la votation suisse sur les minarets. Lors d'un débat au Parlement européen, plusieurs députés auraient admis « *que si l'on n'explique pas clairement quelles propositions peuvent être acceptées, ou si les premières propositions ne sont pas appliquées, cela peut entraîner une frustration et un découragement de la part des citoyens* », rapporte la présidence espagnole. En définitive, cette avancée "démocratique" pourrait attiser la défiance à l'égard des eurocrates.

» CONTENTIEUX

Le différend opposant la Confédération helvétique à Mouammar Kadhafi avait contaminé l'espace Schengen. Lundi dernier, 29 mars, la présidence espagnole du Conseil de l'UE s'est félicitée que les ressortissants européens puissent à nouveau entrer en Libye sans restriction particulière, tandis que les noms des Libyens ajoutés par la Suisse à la "liste noire" du système d'information Schengen en étaient retirés. Madrid prétend désormais poursuivre ses efforts pour obtenir une solution à ce contentieux bilatéral.

Divorces européens

On recenserait chaque année près de 300 000 mariages internationaux dans l'Union européenne. En cas de divorce, la variété des législations nationales entraine « *des complications sur le plan juridique et des frais élevés, rendant plus difficile le prononcé des divorces à l'amiable* », selon les observations de la Commission européenne. Celle-ci a proposé un règlement en vertu duquel les couples contrôleraient davantage leur séparation, et les juridictions disposeraient d'une méthode commune pour déterminer le pays dont la loi s'applique lorsque les couples ne peuvent pas s'accorder sur ce point. « *L'objectif est d'alléger la charge pesant sur les enfants et de protéger les conjoints les plus vulnérables* » explique-t-on à Bruxelles. La Commission répond à la demande de dix États membres, dont la France, qui doivent désormais obtenir l'approbation du Conseil et du Parlement européen pour mettre en œuvre une "coopération renforcée" – la première depuis l'introduction de ce mécanisme par le traité d'Amsterdam entré en vigueur en 1999.

En février dernier, la France et l'Allemagne avaient déjà signé une convention créant un régime matrimonial commun (*Coulisses de Bruxelles*, 01/03/2010). Par ailleurs, un projet de directive vise à établir un ordre de protection européenne, qui permettrait à un État membre d'étendre des mesures d'éloignement au territoire de ses partenaires. Un nouveau signe de l'immixtion croissante de l'Union dans la justice et les affaires intérieures (JAI). ■

Stratégie sans surprise

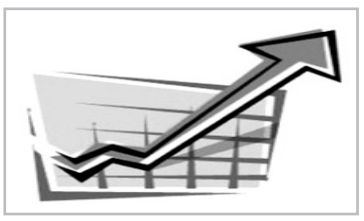

Réuni à Bruxelles les 25 et 26 mars, le Conseil européen des chefs d'État ou de gouvernement de l'UE a approuvé les principaux éléments d'une nouvelle stratégie pour l'emploi et la croissance : porter à 75 % le taux d'emploi des femmes et des hommes âgés de vingt à soixante-quatre ans, investir 3 % du PIB en recherche et développement, réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport aux niveaux de 1990, améliorer l'éducation et réduire le taux de décrochage scolaire, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté... Des objectifs somme toute très généraux , qui seront certes précisés d'ici l'été.

Selon les conclusions du Conseil européen, « *la Commission présentera prochainement un rapport sur d'éventuelles sources novatrices de financement, comme un prélèvement mondial sur les transactions financières* ». En outre, « *la stratégie comprendra une dimension extérieure forte afin de garantir que les instruments et les politiques de l'UE seront mis en œuvre pour promouvoir nos intérêts* [...] *par la participation, à l'échelle mondiale, à des marchés ouverts et où les conditions de concurrence sont équitables* ». D'aucuns y verront un écho aux propos de Nicolas Sarkozy jugeant « *invraisemblable que l'Europe interdise le soutien aux industries exportatrices* », alors que « *ses concurrents asiatiques déploient des financements massifs* »...

« *Si certains objectifs sont inscrits dans les textes législatifs de l'UE, les autres ne le sont pas et n'impliquent pas de partage de l'effort* », observent les chefs d'État ou de gouvernement ; « *ils constituent un but commun à atteindre par une combinaison d'actions entreprises à l'échelon national et à celui de l'UE* ». Commentant la stratégie précédente, Yves Bertoncini s'était interrogé « *sur la nécessité pour l'UE de retenir comme une priorité politique majeure une stratégie pour laquelle ses moyens d'action directs sont limités* » (*Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Armand Colin). La question demeure pertinente, malgré l'annonce d'une implication accrue du Conseil européen et celle d'un meilleur suivi. « *Un dialogue étroit* » entre les États membres et la Commission permettra, paraît-il, « *d'améliorer la qualité de la surveillance et de favoriser l'échange de bonnes pratiques* » ; « *il pourrait notamment prendre la forme de réunions entre des experts de la Commission et des États membres* ». Une vraie révolution ! ■

❑ SOLAIRE

Énergie en Méditerranée

L'approvisionnement en énergie de l'Europe est très dépendant du pétrole et du gaz russe. Cette situation ne serait pas étrangère au projet de couvrir de panneaux solaires toute l'Afrique du Nord et les pays du Proche-Orient.

Les relations euro-méditerranéennes ont pris un tour décisif avec le lancement de l'Union pour la Méditerranée sous l'égide de Nicolas Sarkozy en 2007. En réalité, le président de la République a connu une défaite. En effet, son projet reposait sur l'idée d'établir des liens privilégiés entre les pays européens riverains de la Méditerranée et la rive sud. L'objectif était d'établir une zone d'influence française qui aurait fait contrepoids aux relations privilégiées de l'Allemagne en Europe centrale et orientale.

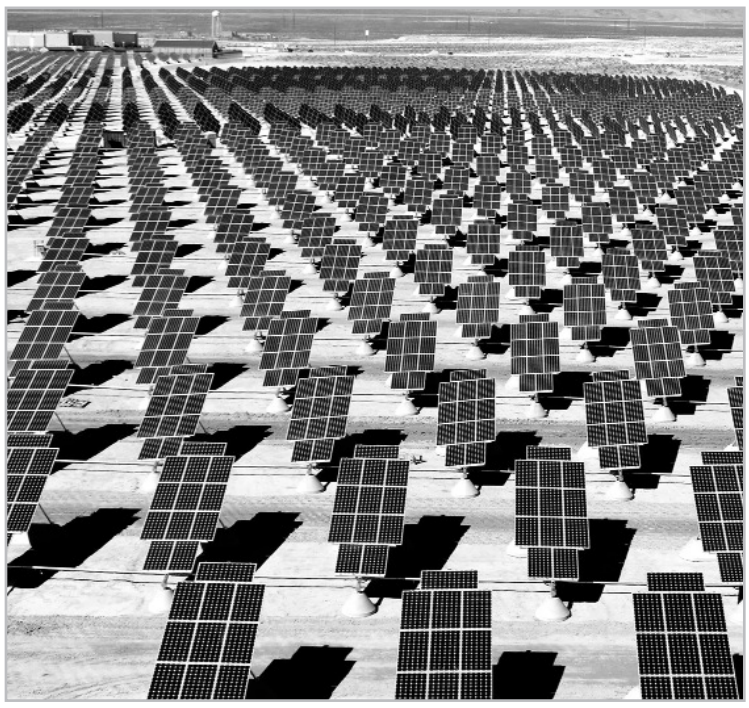

Un "champ" de panneaux solaires aux États-Unis

Opposition allemande

L'opposition acharnée d'Angela Merkel fit capoter le projet. En effet, lors d'une rencontre entre les chefs d'État français et allemand en mars 2008 à Hanovre, le chancelier exigea que tous les pays de l'Union européenne, dont l'Allemagne, participent au projet de l'Union pour la Méditerranée. Face à l'insistance d'Angela Merkel, le président français céda sur toute la ligne. Vidé de sa substance d'origine, le projet politique de Sarkozy s'est européanisé au profit des *lobbies* de Bruxelles et de leurs alliés de Berlin. Comment peut-on expliquer une telle volonté d'abattre le projet français au profit des instances européennes ? La réponse est simple ; elle tient à l'énergie.

En effet, l'approvisionnement en énergie de l'Europe pose problème. Dépendant du pétrole et du gaz, les dirigeants bruxellois se sentent pieds et poings liés face au géant russe Gazprom. Afin de se dégager de cette emprise, des dirigeants d'instituts européens en liaison avec des pays sud-méditerranéens ont décidé de lancer en 2003 un projet misant sur l'énergie solaire. Il s'agit de couvrir de panneaux solaires toute l'Afrique du Nord et les pays du Proche-Orient afin d'irriguer l'Europe en énergie.

Inversement, les pays sud-méditerranéens seront en mesure de bénéficier de la technique nécessaire pour dessaler l'eau de mer. Ainsi, leur agriculture verrait les rendements augmentés pour le plus grand profit de leurs économies. Sous l'égide de la branche allemande du Club de Rome, de la Fondation hambourgeoise pour la protection du climat (la HKF) et du Centre national de la recherche énergétique de Jordanie, une "Coopération transméditerranéenne pour les énergies renouvelables" (TREC) a vu le jour.

Ces compléments venus des déserts

C'est un véritable réseau international réunissant l'Europe (EU, essentiellement allemand), le Moyen-Orient (Middle East, ME) et l'Afrique du Nord qui, sous le sigle EU-MENA, a décidé de se lancer dans une politique définie comme suit : « *Fournir de l'énergie propre à bon marché pour l'EU-MENA, aussi rapidement que possible en se basant sur une coopération entre les pays de ces régions. TREC voit l'électricité en provenance des déserts comme un complément aux ressources européennes en énergie renouvelable ainsi qu'un moyen d'accélérer le processus de réduction des émissions européennes de CO2 et d'augmenter la sécurité d'approvisionnement énergétique européenne. Pour les populations du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), ce projet apporterait une fourniture importante d'énergie propre, des emplois, des sources de revenus économiques, des infrastructures améliorées, des possibilités de dessalement d'eau de mer et de nombreux bénéfices potentiels (comme par exemple l'agriculture) apportés par l'ombre des collecteurs solaires.* »

Projet titanesque

Afin de promouvoir cette coopération trans-méditerranéenne, TREC s'est doté d'un outil appelé Desertec. Lancé lors d'une réunion à Munich en juillet 2009, avec l'appui d'une multitude de groupes financiers essentiellement germaniques, il consiste à engager plus de 400 milliards d'euros jusqu'en 2050. Ce projet titanesque repose sur l'idée phare de resserrer les liens politiques et économiques entre les deux rives de la Méditerranée. Il préfigure cet idéal ancien d'unifier l'Occident et l'Orient en un seul et même bloc comme au plus beau temps de l'Empire romain. Toute la question est de savoir si les pays musulmans accepteront ce projet et sa finalité voulus par les financiers apatrides de Bruxelles, de Londres et de Berlin. ■

Pierre Hillard

» REALPOLITIK

Une délégation du Hezb-i-islami, dirigé par l'islamiste Gulbuddin Hekmatyar, s'est rendue à Kaboul le 22 mars pour négocier avec le président afghan Hamid Karzai. Cette organisation fut à l'origine de l'embuscade d'Uzbin d'août 2008. « *Ce sont ses militants qui se pavanaient avec l'équipement des soldats français qu'ils avaient tués* », souligne Jean-Dominique Merchet (*Secret Défense*, 22/063/2010). « *D'autres militaires sont sans doute tombés sous leurs coups.* » Telles sont les vicissitudes de la *Realpolitik*.

» SCANDALE

Tandis qu'elle vient de nommer un représentant unique en Afghanistan, prenant ses fonctions le 1er avril, l'UE est confrontée à un scandale révélé par Jean Quatremer dans *Libération*. La sécurité des bureaux de la Commission à Kaboul n'aurait pas été assurée des mois durant, en raison de l'inconséquence de la compagnie de sécurité privée choisie par l'administration européenne. Et le contrat ne serait encore que partiellement honoré.

» IMMIGRATION

En dépit des efforts consentis par les Occidentaux pour stabiliser le pays, l'Afghanistan est devenu un foyer important d'émigration. En conséquence, le gouvernement français a annoncé qu'une campagne serait menée sur place « *pour informer la population des risques de l'immigration clandestine* ».

Incertitude politique en Irak

Les résultats définitifs des élections législatives irakiennes ont été publiés samedi 27 mai. Il reste leur validation par la Cour suprême du pays qui semble faire peu de doute, et le nouveau parlement entrera en fonction.

La formation politique que dirige l'ancien Premier ministre Iyad Allaoui arrive en tête avec quatre-vingt-un sièges sur trois cent vingt-cinq, suivie par celle du chef actuel de l'exécutif Nouri-el-Maliki, qui en obtient soixante-dix-neuf. Les partisans de l'extrémiste chi'ite Maqtada-el-Sadr ont soixante-dix sièges et les partis kurdes en remportent quarante-trois dans leur région. Les autres sièges sont attribués aux petites formations et aux minorités religieuses, les chrétiens notamment.

Allaoui, chi'ite, partisan affirmé de la laïcité de l'État, ce qui est un bon point, ancien bassiste dissident, soulève beaucoup d'espoir. Il a même obtenu des sièges dans la région kurde. Il milite pour un régime non clérical, un système en quelque sorte bassiste mais démocratique.

Mais, bien qu'arrivé en tête et en droit de former le gouvernement, il n'a pas de majorité. D'interminables tractations politiques vont donc commencer. Et ce dans une ambiance d'insécurité persistante ; rien que ce même samedi 27, quarante personnes ont été tuées dans les attentats terroristes

Au cours des tractations, le rôle de Téhéran sera important. Les formations strictement chi'ites et extrémistes de Moqtada-el-Sadr et ses alliés sont aux ordres du régime de Téhéran. Quant à Nouri-el-Maliki, il est très attentif aux souhaits de Washington et de.. Téhéran.

Le sort de l'Irak devient ainsi un enjeu de la crise globale qui secoue le Proche et le Moyen-Orient, sa stabilité, toute relative il est vrai, un atout entre les mains des ayatollahs de Téhéran que Washington tente actuellement d'amadouer à tout prix.

Voilà donc une bonne nouvelle, le succès relatif d'un homme raisonnable et adversaire de l'islamisme radical, ternie par une ambiance politique générale et des corrélations internationales qui le dépassent. Rien n'est joué. Pauvre Irak. ■ **P.N.**

Chrétiens à Bethléem

On oublie trop souvent que les plus tragiques victimes du conflit israélo-palestinien sont les chrétiens enracinés dans cette terre où vécut le Christ. *L'Homme Nouveau* du 27 mars cite le cas d'un famille ayant aménagé à Bethléem un restaurant qui connut quelques années de succès : « *Aujourd'hui, la vaste salle de réception est vide, désespérément vide et les couverts attendent des clients qui ne viendront pas. "Les gens ne peuvent plus se rendre ici, c'est une place pour les soldats", se désole le père.* » L'armée israélienne a investi les lieux, ne laissant à la famille que le rez-de-chaussée, menaçant à chaque instant de couper l'eau et l'électricité. Les musulmans, de leur côté, espèrent bien récupérer l'immeuble sans rien avoir à payer. Alors, confie le fils aîné : « *Ni les Israéliens ni les musulmans n'ont d'intérêt à ce que nous soyons ici, pourquoi quelqu'un nous aiderait-il ?* »

Dans cette ville où il y avait une seule mosquée dans les années cinquante, il y en a aujourd'hui une multitude, « *implantées à dessein à côté des lieux de culte chrétien* ». La conclusion du reportage porte à la réflexion en ces jours où nous allons fêter Pâques : « *Si l'on sent parfois dans leurs yeux et leurs paroles un profond sentiment de lassitude et si les traits de leurs visages sont marqués par la tristesse, il reste dans le cœur de ces Arabes chrétiens un attachement à leur terre et à leur foi qui dans une pareille situation relève de l'héroïsme. "Je suis né chrétien, je resterai chrétien", a conclu l'aîné de la famille avant que nous le quittions.* » ■

❑ ISRAËL-PALESTINE

L'impuissance américaine

La crise israélo-palestinienne peut encore durer longtemps. Obama manque de volonté et sans doute de moyens. Netanyahou est dans l'impasse. Les risques se multiplient dans cette région du globe.

Rien ne va sur le "théâtre" palestinien. Les troubles ont repris. Plusieurs morts du côté palestinien, deux au moins du côté israélien dont un officier. Les incursions de Tsahal dans la bande de Gaza et les tirs de roquettes sur les localités israéliennes ont repris. Dans les "Territoires" et à Jérusalem, ce n'est pas encore l'intifada, mais cela y ressemble de plus en plus. Pour ne pas arranger les choses, une sérieuse crise diplomatique s'installe entre l'État hébreu et les États-Unis.

Le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahou

L'échec de Netanyahou à Washington

Il y a une dizaine de jours, le vice-président américain Joseph Biden, qui compte de plus en plus dans la conduite de la diplomatie américaine, s'était rendu dans la région. Son objectif ? Relancer les pourparlers entre Israéliens et Palestiniens et obtenir le gel des colonisations illégales dans les territoires palestiniens. Le jour de son arrivée, l'ONU, l'Europe de Bruxelles et Moscou l'avaient également soutenu.
Non seulement, Biden a été pratiquement éconduit, mais le même jour, Netanyahou a annoncé la construction de nouvelles colonies. Des incidents protocolaires significatifs ont également émaillé le séjour du vice-président Biden. Un voyage "officiel" de "Bibi" Netanyahou, programmé depuis des mois, a suivi ces incidents et devait régler les problèmes entre Tel Aviv et Washington.
Malgré l'accueil chaleureux réservé au Premier ministre israélien par l'AIPAC (le tout puissant *lobby* pro-israélien), la rencontre avec Obama a été catastrophique. Et c'est là encore un euphémisme. Toute photo de la rencontre, demandée par les Israéliens, a été refusée. Après une heure et demi de tête à tête, le président Obama a laissé son hôte pour presque une heure afin de consulter ses conseillers disent les uns, pour aller déjeuner en famille, disent les autres ! Réplique des rebuffades essuyées par Joseph Biden. On imagine la scène et les commentaires qui ont suivi. Obama demandait, exigeait, des « *gestes significatifs* » pour relancer les négociations avec les Palestiniens et apaiser la grogne montante du monde arabe. Netanyahou n'a rien accepté. Des experts militaires et des diplomates américains ont déclaré publiquement que l'attitude israélienne et l'impuissance de Washington à sortir de l'impasse paralysent toute l'action diplomatique, politique et militaire des États-Unis dans la région voire dans le monde musulman. Ils n'ont pas tort.

Que pourrait faire Washington ?

Mais que pourrait faire Washington ? Prendre des sanctions contre l'État hébreu, son principal allié-protégé dans la région ? Inconcevable, et en tout cas le *lobby* pro-israélien aux États-Unis l'empêcherait. Surtout à l'approche des élections de novembre, cela rendrait encore plus difficile la position des démocrates sur le plan intérieur. Washington ne peut faire grand-chose et Netanyahou le sait. Mais ce dernier est lui-même dans l'impasse.
Pour sortir du cercle vicieux, le cabinet israélien devrait consentir à des concessions concrètes. Or, les partis religieux et extrémistes de la coalition gouvernementale, et même certains membres du parti du Premier ministre, s'opposent à tout recul face aux Palestiniens, à la moindre « *mesure de confiance* » souhaitée par Washington.

Dans l'impasse

Si Netanyahou résiste, les relations avec Washington s'en ressentiront progressivement. Celles avec l'Europe ne sont déjà pas excellentes, les Arabes réagiront et même la Turquie, allié traditionnelle d'Israël, deviendrait menaçante. Israël risquerait donc un sérieux isolement diplomatique dont les conséquences à long terme, surtout après les élections américaines de novembre, seront imprévisibles.
En revanche, si Netanyahou fait les « *gestes significatifs* » exigés par Washington – sur les colonies, sur la libération des prisonniers politiques et sur Jérusalem, sa coalition gouvernementale éclatera et il perdra le pouvoir, comme la première fois. Il est donc dans l'impasse.
L'analyse de la crise israélo-palestinienne conduit à des conclusions pessimistes malgré les bonnes intentions de l'administration Obama en la matière, qui manque toutefois de moyens – ou de volonté disent certains – pour les mettre en œuvre. La crise pourrait durer et même s'aggraver avec tous les risques que cela engendre sur le plan régional. ■

Pascal Nari

Israël sur la sellette

Un colloque de l'ordre du Saint Sépulcre de Jérusalem-s'est tenu le 20 mars au palais du Luxembourg, salle Clemenceau - ce qui est assez cocasse puisque cet homme d'État, franc-maçon et sioniste notoire, torpilla la présence française et chrétienne en Palestine : « *Je ne serai pas le sacristain du pape aux Lieux Saints* », avait-il déclaré.
L'ordre de Jérusalem poursuit un but inverse : soutenir les chrétiens et en particulier les écoles catholiques, comme le rappela SE le général Bernard Fleuriot, lieutenant de France. Lui succéda M. Jean Gueguinou, ambassadeur de France, qui se demanda si la création d'un État palestinien était encore possible. Après l'intervention émouvante du P. Maurice Borrmans, le cardinal Jean-Louis Tauran souligna les efforts du Vatican pour défendre les Lieux saints, sans rappeler qu'en retirant à la France son protectorat des chrétiens à la conférence de San-Remo, le 24 avril 1920, le Saint-Siège s'était tiré une balle dans le pied.
Le P. David Maria Jaeger (ofm), délégué de la Custodie de Terre sainte à Rome, parla des accords concordataires entre le Saint-Siège, l'OLP et Israël - accusé de faire preuve de mauvaise foi. Selon le discours aux arguments éculés du ministre plénipotentiaire d'Israël, ce petit pays n'est responsable de rien, tous les malheurs viennent des Palestiniens. Dans un certain sens c'est vrai : si les Palestiniens n'existaient pas, il n'y aurait pas de problème...
L'ambassadeur de Jordanie et surtout le chercheur palestinien Elias Sambar protestèrent vigoureusement. Ils furent très applaudis - ce qui ne fut pas le cas du diplomate israélien.
Le recteur Joseph Meila traita avec l'autorité qu'on lui connaît des minorités au Proche-Orient, et le professeur Jean-Dominique Durand des papes et de la Terre sainte depuis Léon XIII, en dégageant les constantes et les évolutions. Depuis Jean-Paul II le Saint-Siège penche trop vers Israël.
M. Gueguino reprit la parole pour retracer les liens nombreux qui ont existé entre la France et les Lieux saints depuis le XIXe siécle.
Il revint à SE M. Agostino Borroméo, gouverneur général de l'ordre du Saint Sépulcre, de tirer les conclusions de cette journée.

Yves Lenormand

Mgr Sabbah et la Palestine

Le conflit israélo-palestinien hoquette, s'enroue, s'enlise, s'embourbe. On pourrait pour le décrire user d'un florilège à l'infini. L'initiative de Benjamin Netanyahu de construire mille six cents nouveaux logements à Jérusalem constitue un pas sérieux dans l'escalade. C'est une gifle aux Américains, aux Européens et au Quartet, et un crochet du droit (ou de la droite israélienne) décoché aux Palestiniens.
Un de leurs représentants les plus respectés était l'autre jour à Paris : Mgr Sabbah, patriarche latin émérite de Jérusalem. Il occupa sa charge durant vingt ans. Nous nous souvenons avoir été reçu par lui en audience privée quelques semaines à peine après que sa nomination par Jean-Paul II eut fait grand bruit. Ses premiers mots furent pour stigmatiser des militaires israéliens qui avaient molesté un de ses prêtres, un Jordanien. Il nous avait ensuite dépeint la souffrance du peuple palestinien.
Le discours n'a pas changé. Il s'est alourdi du poids de l'occupation et de la répression, sans omettre la radicalisation qu'elles ont entraînée avec les attentats suicide. Déjà à l'époque, il n'avait de cesse d'exiger une levée de l'occupation. Cette fois, il est venu à Paris pour exposer et faire valoir un document émanant du conseil œcuménique des Églises. Il est intitulé *Kairos Palestine*. *Kairos* signifie le moment présent par opposition à *chronos*.
« *Dans le mal du présent, nous voulons voir la grâce de Dieu.* » C'est une vision chrétienne qu'ont ainsi ratifiée, en apposant leur signature, les chefs des Églises chrétiennes de Palestine. On y trouve l'Église catholique, la grecque orthodoxe, l'anglicane, la luthérienne et bien d'autres. « *Nous ne nions pas l'existence de l'État d'Israël. Nous faisons la distinction entre le pécheur et le péché. L'occupation est un péché et un péché est une insulte faite à Dieu. L'occupation c'est le viol de la dignité d'un peuple. C'est pourquoi nous appelons au boycott. Non par esprit de vengeance car nous n'avons d'autre stratégie que celle de l'amour. Si nous y appelons c'est pour que cesse l'occupation.* »

2 % de chrétiens

Mgr Sabbah rappelle les données du problème : « *78 % de la Palestine sont occupés par l'État d'Israël. Le monde arabe a reconnu cette annexion. Demeurent les 22 % restants conquis en 1967. Israël consent à nous laisser 40 % de ces 22 %. D'où le cycle de la violence.* » La proportion de chrétiens ne cesse de s'amenuiser. Non parce qu'ils diminuent en nombre absolu. Selon Mgr Sabbah, celui-ci augmenterait même légèrement. Mais la démographie musulmane submerge l'îlot chrétien réduit à environ 2 %. Il existe dès lors un sentiment de peur chez des chrétiens pris en étau ente juifs et musulmans. Sentiment qu'entend combattre le prélat. « *Soyez forts dans vos convictions et vous serez respectés. Si vous vendez vos terres, ne criez pas à l'extension musulmane.* »
Que ce soit dans l'exorde ou dans l'épilogue, Mgr Sabbah martèle inlassablement son credo : « *Sans une solution juste, équitable apportée au problème palestinien, Israël ne trouvera pas la paix.* »
Mais Israël veut-il la paix ? L'autre soir, Hervé de Charrette que nous rencontrions se disait assuré malheureusement que non. Propos à mettre en regard avec ce qu'écrivait Denis Charbit, journaliste israélien connu. On soupçonne Israël d'être plus que jamais attaché « *à la poursuite du processus de paix à condition qu'il reste toujours un processus et n'aboutisse jamais à la fin de l'occupation* ». Tout n'est-il pas dit ? ■

Charles-Henri Brignac

❑ IRAN

L'espoir d'un Prix Nobel

Les opposants Iraniens croient la victoire proche. Exilée depuis quelques mois, l'avocate Shirin Ebadi a profité d'un court passage à Paris pour témoigner devant la presse des souffrances de son peuple.

La situation du peuple iranien devient de plus en plus précaire et il est important de le faire savoir, a affirmé Mme Shirin Ebadi à l'occasion d'une conférence de presse qu'elle donnait à Paris, le 15 mars dernier, pour promouvoir le lancement de son livre *La Cage dorée* (L'Archipel, 19,95 euros).

Contre les sanctions économiques

Opposante à l'actuel régime iranien, Mme Shirin Ebadi, prix Nobel de la paix en 2003, avait pu, jusqu'à ces derniers mois, rester en Iran et continuer d'y exercer la profession d'avocate. Le durcissement du régime, à la suite de l'élection présidentielle de juin 2009, lui a fait choisir l'exil, en septembre dernier : son compte bancaire et celui de son mari venaient d'être bloqués, l'accès à son coffre à la banque lui était interdit, une partie de ses biens, notamment la médaille représentant son prix Nobel, avait été confisquée.

Seule la médaille du prix Nobel lui a, depuis, été rendue à la suite d'une protestation vigoureuse du gouvernement norvégien. « *En exil je suis plus utile aujourd'hui à mon pays que si j'étais restée sur place, mais dès que je pourrai rentrer et être efficace à l'intérieur de l'Iran, j'y retournerai* », a précisé Mme Ebadi.

« *Le plus grand soutien que le peuple iranien attend est un soutien moral,* affirme-t-elle. *Le mouvement de protestation est devenu tel aujourd'hui que la victoire du peuple est devenue une certitude : les Iraniens ont compris que le prix à payer pouvait être leur sang et cela leur donne une force considérable.* »

Shirin Ebadi se dit clairement opposée à des sanctions économiques ou à des embargos dont les conséquences pénaliseraient la population ; elle préconise plutôt des sanctions politiques comme le remplacement d'ambassadeurs par des chargés d'affaires ou la restriction des visas aux personnalités du régime. L'ancien ministre du Shah, Houchang Nahavandi, qui est loin de partager toutes les positions de Mme Ebadi, notamment sur la démocratie et les prétendus "droits de l'homme", la rejoint par contre sur tous les aspects qui viennent d'être cités.

Mort à la Chine, mort à la Russie !

Même si beaucoup d'espoirs sont permis, le constat de la situation actuelle reste alarmant : l'inflation forte précarise les classes les plus pauvres et s'accompagne d'une augmentation du chômage ; le nombre d'Iraniens emprisonnés pour délit d'opinion est en croissance ; début mars, M. Karroubi, candidat malheureux à l'élection présidentielle, a vu son domicile envahi et saccagé par des manifestants pro-gouvernementaux... « *La police était là, mais elle est restée à distance et n'a pas agi, comme c'est presque toujours le cas quand la personne visée fait partie de l'opposition* », a précisé Mme Ebadi. Dans les manifestations officielles, les slogans « *Mort à Israël, mort aux États-Unis* » que lancent les amis du régime sont aujourd'hui couverts par des cris « *Mort à la Chine, mort à la Russie !* » par lesquels répliquent les opposants. La Chine et la Russie soutiennent en effet l'Iran (et son régime actuel) devant le Conseil de sécurité de l'ONU ; la Chine est devenue le plus important partenaire industriel et commercial de l'Iran et la construction de la centrale nucléaire iranienne de Bouchehr se déroule sous le contrôle de la société russe Atomstroyexport. Le débat sur la construction de centrales nucléaires en Iran ne rencontre que peu d'échos dans la population : « *Les gens ont trop d'autres soucis qui touchent directement leur vie quotidienne pour s'intéresser à ce sujet* », a précisé Mme Ebadi.

Récemment aussi, le gouvernement a voulu empêcher les Iraniens d'accéder aux émissions en persan de la *BBC* et de *VOA* qui étaient diffusées au moyen du satellite Hotbird, dépendant de la société française Eutelsat. Un brouillage intense a d'abord été mis en place, au risque de mettre en danger la santé des populations proches des émetteurs. Eutelsat a finalement cédé aux pressions du pouvoir iranien et déplacé les canaux des chaines émettant en persan de manière à ce qu'elles ne puissent plus être captées en Iran. Mme Ebadi s'insurge contre cette attitude d'une entreprise française qui se fait complice de la censure d'Ahmadinejad. L'opposante accuse aussi les sociétés allemande Siemens et finlandaise Nokia d'avoir livré à l'Iran des logiciels qui ont aidé Téhéran, selon elle, « *dans la répression et la censure* » de l'opposition. « *Elles ont livré à l'État iranien des logiciels permettant de mettre sur écoutes les conversations par téléphone portable, les échanges de SMS* », a-t-elle affirmé en reprochant aux Occidentaux de ne pas conformer leurs actes à leurs paroles en matière de sanctions.

Sécularisation ?

L'avocate reste évasive sur ses préférences en matière de changement de régime. Elle constate simplement qu'il existe plusieurs tendances dans l'opposition : « *Certains veulent changer de régime, d'autres souhaitent le strict respect de la constitution actuelle qui n'est pas appliquée.* » Shirin Ebadi ne fait pas, tout au moins publiquement, d'autre choix politique que celui des "droits de l'homme", pour lesquels son engagement est déjà connu. Elle se limite à constater que le passage à « *une démocratie comme la France* » ne serait pas réaliste et elle déclare que, si les mouvements sécularistes existent, il lui paraît souhaitable d'avancer par étapes, en utilisant les voies qui porteront le moins préjudice à la population. Le passage d'une "république islamique" à une "république" tout court ne semble pas encore faire l'unanimité dans l'opposition, même s'il est de plus en plus fréquemment évoqué. Quant au retour à un gouvernement monarchique, Mme Ebadi se garde de l'évoquer : il est des pensées qu'une démocrate engagée ne saurait exprimer... ■

Arnaud Danloux-Dumesnils

» BROUILLAGE

La République islamique d'Iran a suscité l'indignation de la "communauté internationale" en restreignant les télécommunications. Ainsi le Conseil des ministres de l'Union européenne a-t-il exprimé le 22 mars « *sa vive préoccupation* ». « *L'ingérence délibérée par brouillage de la diffusion par satellite a eu des répercussions sur de nombreuses émissions de radio et de télévision, y compris les services européens, transmis par Eutelsat. En outre, les autorités iraniennes empêchent régulièrement leurs citoyens d'accéder, communiquer et recevoir librement des informations sur Internet, et de restreindre ou de bloquer les télécommunications mobiles. Le brouillage* [...] *va à l'encontre des engagements pris par la République islamique d'Iran elle-même, dans le contexte de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Malgré les plaintes adressées aux autorités iraniennes par le biais de l'UIT, elles n'ont pas mis un terme à ce brouillage, qui prend sa source sur le territoire iranien.* »

» 14 JUILLET

Le roi Abdallah d'Arabie saoudite devrait être l'invité d'honneur des festivités du 14 juillet à Paris, apprend-on sur le blog du journaliste Georges Malbrunot. À cette occasion, le souverain inaugurera l'exposition *Routes d'Arabie : Trésors archéologiques du royaume d'Arabie saoudite*, organisée avec le soutien de la Fondation Total et de l'entreprise saoudienne Al Rubaiyat. Trois cents œuvres seront exposées au Louvre, dont la plupart n'ont jamais quitté leur pays d'origine. Elles permettront, selon le musée, « *d'esquisser un panorama inédit des différentes cultures qui se sont succédé sur le territoire du royaume d'Arabie saoudite depuis la préhistoire jusqu'à l'orée du monde moderne* ».

L'Arabie saoudite se modernise

Dans les salles de réunion du palais du Luxembourg s'est tenu le 11 mars un colloque consacré à la société saoudienne. Le président du Sénat, Gérard Larcher, tout en rondeur, déploya sa bonhommie convenue et souriante pour accueillir le prince Khaled Al Faysal Bin Abdulaziz Al Saoud, gouverneur de La Mecque et fils de feu le roi Faysal.

Nous nous souvenons de l'audience royale accordée à la fin des années soixante dans un palais à l'immense salle gardée par des hommes aux poignards recourbés sortis d'un album de Tintin. Je conserve précieusement un poignard recouvert de feuilles d'or, présent du roi. Cette fois, au Luxembourg, nous eûmes en souvenir un recueil de poèmes du prince Khaled Al Faysal : « *Je cherche à acheter le temps. Dites-moi où je peux le trouver.* » Le Prince est à l'unisson de ce pays où « *le désert* [était] *la patrie de ma famille* » et qui a l'ambition de s'industrialiser.

Si un colloque de cette nature s'est tenu au Luxembourg c'est, tout naturellement, dans ce contexte. La France aspire à figurer en bonne place parmi les pays auxquels l'Arabie saoudite fait appel pour se moderniser. Pour l'heure, elle apparaît seulement comme le huitième fournisseur du royaume et le troisième investisseur. « *Il y a moyen de faire mieux* », a relevé Jean-Pierre Fourcade, en soulignant que Nicolas Sarkozy s'est déjà rendu trois fois en Arabie et le roi Abdallah une fois en France. Le président de la chambre de commerce franco-arabe, l'ancien ministre des Affaires étrangères Hervé de Charrette, a annoncé l'arrivée en France d'une délégation de jeunes cadres saoudiens. En réponse, la princesse Lulwah a évoqué les huit cents boursiers saoudiens en France, les mille cinq cents étudiants en langue française en Arabie, les efforts pour que le français soit enseigné dans toutes les écoles. Les choses bougent. À la fois sur le plan culturel, médical, architectural. La France est associée à la restauration du centre historique de Djeddah. Autant de promesses.

Plusieurs femmes de qualité, s'exprimant souvent dans un français parfait, étaient présentes au Sénat. Elles n'ont pas pratiqué la langue de bois. Là où jusqu'à la fin des années cinquante, exception faite de quelques établissements privés, l'école était fermée aux filles, tous les diplômes leur sont aujourd'hui accessibles. Mais il est une ombre sérieuse. Beaucoup d'entre elles ne trouvent pas de débouchés dans une société où la femme doit être accompagnée d'un "tuteur". Plusieurs des intervenantes ont très ouvertement dénoncé ces « *pôles de résistance* » où l'islamisme (ne dites pas l'islam...) s'arc-boute sur le refus de reconnaître aux femmes toute prétention à l'égalité. Malgré les débats et les tumultes, le roi Abdallah a, paraît-il, promis de ne pas faire machine arrière. C'est ce que les Saoudiennes à Paris sont venues dire. Elles furent applaudies avec l'espoir qu'elles soient entendues dans leur pays. ■

Charles-Henri Brignac

❑ PHILIPPE DAUDET

Essai de mise au point

L'historien René Pillorget s'est penché sur le drame atroce du jeune Philippe Daudet trouvé mort dans un taxi en novembre 1923. Nous publions dans ce numéro et dans le suivant les conclusions de sa passionnante et bouleversante enquête.

En 1923, Léon Daudet est à la fois député de Paris, directeur et critique littéraire à *L'Action Française*. Médecin, romancier, essayiste, amateur d'art, c'est un homme d'une curiosité universelle et d'une étonnante érudition. Également un redoutable polémiste, ce qui lui vaut de nombreuses et solides inimitiés. La famille Daudet habite un appartement situé dans un bel hôtel de la rue Saint-Guillaume. Mme Daudet signe Pampille dans *L'AF* des chroniques concernant la mode et la maison, et joint les obligations d'une femme de lettres à celles d'une maîtresse de maison réputée.

Un mort dans le taxi

Les Daudet ont trois enfants. L'aîné, Philippe est demi-pensionnaire au collège Bossuet, l'annexe religieuse du lycée Louis-le-Grand. C'est un enfant qui leur donne de graves soucis. Il a été coutumier de fugues relevant d'une affection nerveuse. L'une d'elles, alors qu'il n'avait que onze ans, l'a conduit jusqu'à Marseille. Sans qu'il n'aille si loin, il lui est arrivé de marcher droit devant lui, sans but précis, et de rentrer à la maison exténué.

Longtemps, il a été nécessaire que sa mère ou un autre membre de la famille l'accompagne, matin et soir, à l'aller et au retour du collège. Mais depuis les grandes vacances de 1923, Philippe semble guéri. Il circule seul dans la rue et, les jours de congé, ses parents lui laissent une certaine liberté. Il n'a que quinze ans, mais comme il mesure 1 m 80, et comme il est large d'épaules, on lui en donne dix-neuf ou vingt.

Or le mardi 20 novembre 1923, il ne rentre pas rue Saint-Guillaume comme il le fait tous les soirs, vers 19 heures. Très inquiète Mme Daudet se rend au collège. Elle y apprend que son fils a été porté absent à tous les cours. Durant les trois journées qui suivent, son mari et elle vivent dans l'angoisse ; Ils ne préviennent pas la police. Daudet n'a pas confiance en elle. Il l'accuse de troubles machinations politiques. Pour tuer le temps, il se rend à la Chambre, puis à la rédaction de *L'AF*, située rue de Rome. Pampille écrit ses chroniques. Tous deux espèrent que Philippe reviendra, de lui-même, comme il l'a fait après ses fugues précédentes.

Le samedi 24, Mme Daudet, de plus en plus angoissée, dépouille les journaux. Elle examine de près la rubrique des faits divers. Elle sursaute en lisant dans le *Petit Parisien*, en page 3 : « *Un jeune homme paraissant âgé d'une vingtaine d'années se tire une balle dans la tête dans un taxi. État grave. Lariboisière.* » Mue par un pressentiment, elle téléphone à un médecin de ses amis. Celui-ci se rend à l'hôpital et vient lui faire part d'une certitude : Philippe y a bien été transporté. Il y est mort au cours de la nuit. Atterré, Léon Daudet s'informe auprès de l'hôpital et du commissariat de police. Les faits lui sont présentés avec objectivité.

Des faits troublants

Samedi 24, vers 16 h 30, par un temps brumeux et froid, un taxi immatriculé 7657 E, qui roule en direction de Barbès-Rochechouart, s'arrête devant le 126, boulevard Magenta. Le chauffeur, un certain Bajot, déclare à un gardien de la paix et à son brigadier que le client qu'il a pris en charge, place de la Bastille, lui a demandé de le conduire au cirque Medrano, et qu'il s'est tout à coup tiré une balle dans la tête.

Les agents trouvent, effectivement, dans le taxi, un jeune homme inanimé et ensanglanté, qu'ils estiment âgé d'environ vingt ans, et à ses pieds, un revolver. Ils font transférer le blessé à Lariboisière sans qu'il ait repris connaissance. Il n'a, sur lui, aucun papier d'identité. Les marques de ses vêtements ont été arrachées. On ne trouve dans ses poches qu'une somme dérisoire : 83 francs. M. et Mme Daudet viennent reconnaître le corps de leur fils. Ayant hâte de le faire transférer chez eux, ils acceptent la thèse du suicide, renoncent à demander une autopsie, et reçoivent le permis d'inhumer.

Le lundi 26 novembre, la presse annonce que « *M. Léon Daudet, député de Paris, a eu la douleur de perdre son fils Philippe, âgé de quinze ans. Les obsèques auront lieu le mercredi 28, en l'église Saint-Thomas d'Aquin. Un certificat médical, attestant l'irresponsabilité de Philippe, qui se serait donné la mort en état de crise, a été remis au curé de la paroisse. Le tout-Paris politique et littéraire emplie l'église.* » Il y a là de grands écrivains : Paul Bourget, Maurice Barrès, Jean Cocteau, François Mauriac, Georges Bernanos, Paul Morand ; de nombreux députés : l'ancien président de la République, Raymond Poincaré ; des amis et même de nombreux adversaires de l'Action française.

Les proches de Léon Daudet se montrent d'une extrême discrétion en ce qui concerne les causes de la mort de Philippe. Toutefois, le rédacteur en chef du journal, Maurice Pujo, a fait effectuer une enquête par des militants, et il insiste auprès des malheureux parents : « *il faut demander l'ouverture d'une information judiciaire ; il y a trop de faits troublants...* »

Le 1er décembre au matin, Mme Daudet reçoit de Georges Vidal, administrateur du *Libertaire* (9, rue Louis Blanc, 10e arrondissement), un pneumatique contenant un billet de l'écriture de Philippe : « *Depuis longtemps déjà, j'étais anarchiste sans oser le dire. Maintenant, ma cause m'a appelé...* » Billet accompagné d'une lettre de Vidal affirmant que le garçon voulait commettre « *un attentat anarchiste* » et qu'il s'était efforcé lui-même de l'en dissuader. Le jour même, les vendeurs du *Libertaire* crient dans les rues une édition spéciale avec un gros titre : « *Léon Daudet étouffe la vérité.* » Dans son journal, Vidal confirme ce qu'il a écrit à Mme Daudet.

Nouvelle Affaire

C'est là le point de départ d'une affaire qui va passionner l'opinion, durant des mois, soulever des polémiques entre partisans du suicide et tenants du crime policier. « *Quelques années auparavant, on s'était battu pour ou contre Dreyfus. Seulement, cette fois-ci, il ne s'agissait plus d'un militaire sec, froid et distant, dépourvu d'humanité, et, au demeurant, peu sympathique, mais d'un adolescent au front de poète étoilé de rouge.* » (Léon Malet)

Le 2 décembre, Daudet écrit au procureur de la République. Il porte plainte pour détournement de mineur et homicide volontaire. La première page de *L'AF* affirme : « *Une vengeance atroce : Philippe Daudet a été assassiné.* » La presse se divise. Sont favorables à la thèse de l'assassinat : le *Figaro*, le *Gaulois*, l'*Écho de Paris*, le *Petit Parisien* ; lui sont hostiles : l'*Ère nouvelle*, où Mme Séverine prétend que l'autoritarisme de Léon Daudet a poussé son fils au désespoir ; le *Libertaire*, qui va plus loin, et affirme que Philippe était un enfant martyr, persécuté par son père. Le Parquet charge le juge d'instruction Barnaud de diriger l'enquête. Celle-ci réussit à reconstituer une partie de l'emploi du temps de Philippe, à partir du 20 novembre.

La journée fatale

Ce jour-là, il ne se rend pas au collège, mais à la gare Saint-Lazare. Il y prend le train pour Le Havre. Il est porteur d'une somme de 1 700 francs : une bourse que ses parents lui ont constituée pour ses vacances, plus 1 000 francs qu'il leur a dérobés. Arrivés au Havre, il se rend compte qu'il ne lui est pas possible de prendre un billet pour le Canada, ainsi qu'il a rêvé de le faire. Il s'installe à l'hôtel Bellevue, passe des heures à lire et à fumer dans sa chambre. Il n'en sort que pour acheter des journaux et aller à la messe.

Le 22, il prend le train pour Paris, mais ne rentre pas rue Saint-Guillaume. Il se rend à la rédaction du *Libertaire*, où il dit s'appeler Philippe mais ne donne pas son nom de famille. Il raconte à Georges Vidal qu'il partage depuis longtemps ses idées, et qu'il est déterminé à commettre un attentat « *pour la cause* ». Vidal se demande si Philippe est un jeune exalté ou un agent provocateur. Il lui donne des conseils de prudence, et le garçon le quitte. Le samedi 24, il revient le voir, il lui remet quelques poèmes, *Parfums maudits*, ainsi qu'une enveloppe cachetée, en lui demandant de n'ouvrir celle-ci que plus tard. Elle contient le billet que Georges Vidal doit envoyer à Mme Daudet et que le *Libertaire* publiera le 1er décembre. Ce même samedi 24, vers midi, Philippe passe chez un libraire apprécié des anarchistes, Le Flaouter (46, boulevard Beaumarchais, 10e arrondissement), un très louche personnage, spécialisé dans la littérature pornographique – et indicateur au service d'Auguste Lannes, contrôleur général de la Sûreté, beau-frère de Raymond Poincaré. À Le Flaouter, Philippe tient à peu près les mêmes propos qu'à Vidal : « *pour la cause* », « *faire un attentat* », et, incidemment, il lui demande une certaine édition des *Fleurs du Mal* que le libraire n'a pas en magasin. Pas de difficulté : il pourra la lui obtenir et la lui remettre le jour-même, à 16 heures. Philippe promet de revenir. À peine l'a-t-il quitté que Le Flaouter se hâte de prévenir M. Lannes : il y a un jeune homme – « *armé* », dit-il – qui prépare un attentat.. ■ *À suivre*

René Pillorget

❑ CETTE ANNÉE-LÀ : 1453

Fin de la guerre de Cent ans

Pas à pas, Charles VII force l'Anglais à rentrer chez lui. Tandis qu'il lui reste à reconquérir la Guyenne, la rencontre finale a lieu sur la Dordogne le 17 juillet. Sa victoire lui permettra de mettre fin à la guerre de Cent ans.

Cette année-là, la trente et unième de son règne, Charles VII, cinquante ans, en reprenant la Guyenne, mettait fin à la guerre de Cent ans. On a trop souvent médit de ce roi, le taxant d'ingratitude à l'égard de sainte Jeanne d'Arc, laquelle, le retirant du fin fond du gouffre, lui avait permis d'être sacré à Reims le 17 juillet 1429 et de reprendre ainsi, fort de sa légitimité affirmée et affermie, la lutte contre les Anglais toujours trop présents sur le sol de France.

La bataille de Castillon

L'œuvre de Jeanne

On ne saurait nier que l'arrestation de la Pucelle par les ennemis avait jeté dans les armées royales un découragement profond, d'autant plus cruel pour le roi que le procès qu'intentait à Jeanne une assemblée ecclésiastique, avec la complicité de l'évêque félon Cauchon et de l'université de Paris, donc avec les apparences de la légalité, le visait personnellement. À cela s'ajoutait le fait que Paris était toujours aux mains de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, allié des Anglais.

Charles VII avait peu de moyens pour mener la grande politique qu'il eût fallu. Il n'en continua pas moins l'œuvre de Jeanne, laquelle n'avait pas apporté le salut mais seulement remis en place l'instrument du salut. Le reste devait encore être gagné : "Aide-toi, le Ciel t'aidera"...

Le roi reconquit bientôt les territoires du Nord. Son rapprochement, tant souhaité par l'héroïne, avec le duc de Bourgogne, effaçant quelque peu dès 1435 (traité d'Arras) une animosité sanglante de trois générations entre descendants de Charles V, fut un succès pour l'unité nationale.

Car tout en forçant pas à pas, mais prudemment, l'Anglais à rentrer chez lui, Charles VII s'appliquait à restaurer la France ruinée par la douloureuse incapacité de son père Charles VI. Les décennies d'après 1430 virent un remarquable redressement des finances grâce à l'aide avisée du financier berrichon Jacques Cœur, nommé grand argentier en 1440, puis membre du conseil du roi deux ans plus tard. On ne peut ici passer sous silence le rôle de la riche belle-famille du roi, son épouse Marie d'Anjou, sa belle-mère Yolande d'Aragon, ni celui d'Agnès Sorel, splendide maîtresse de Charles VII...

Pour accomplir un véritable redressement il importait que fût rétablie l'intégrité du territoire national. Paris avait été repris sans trop de difficultés en 1436. Furent peu à peu libérés Dieppe, Eu, Aumale... Puis en 1449, Charles VII put commencer une grande offensive sur la Normandie qui aboutit à la victoire de Formigny (15 avril 1450). En vrai Capétien, entrant dans Rouen - c'était tout un symbole ! - il accorda des lettres de rémission et déclara maintenir les libertés et franchises des villes.

Parvenu dans la ville même du procès et de l'immolation de 1431, il put enfin entreprendre de faire éclater la vérité sur Jeanne : il s'empressa alors de confier à Guillaume Bouillé, membre de l'université de Paris, le soin de faire interroger les témoins. Un procès de réhabilitation qui devait aboutir entièrement dès 1456.

La bataille de Castillon

Restait à reconquérir une province où les Anglais se croyaient chez eux depuis trop longtemps : la Guyenne. Le 17 juillet 1453 la rencontre finale eut lieu à Castillon sur la Dordogne entre 6 000 soldats français commandés par le maître de l'artillerie Jean Bureau et 4 000 soldats anglais commandés par John Talbot. Les Français perdirent une centaine d'hommes, les Anglais 4 000... Comme à Formigny, le canon joua un rôle décisif. Aussitôt après, les villes gasconnes se rendirent, dont Bordeaux le 17 octobre.

C'en était fini pour longtemps des prétentions de la Maison anglaise de Lancastre au trône de France. La guerre dite de Cent ans était close. Crécy, Poitiers, Azincourt étaient effacés ! Seule la ville de Calais restait anglaise.

Charles VII, la paix rétablie, entreprit avec une autorité non de contrainte mais d'attraction de limiter les pouvoirs des grands féodaux en créant les parlements locaux (cours de justice). Il créa les premiers offices, embryon de la fonction publique, soutint la prospérité économique et orienta le commerce extérieur en direction de la Méditerranée (la Renaissance n'était pas loin...). Comme l'écrit le duc de Lévis Mirepoix, Charles VII, qui devait mourir en 1461, « *a rendu le sang libre aux veines de la France et rétabli dans ses destinées le beau royaume blessé que Jeanne d'Arc avait remis entre ses mains* ». Le turbulent dauphin Louis allait hériter d'une heureuse situation quand il deviendrait Louis XI.

L'Histoire n'est jamais de tout repos. 1453 vit la délivrance de la France, mais en même temps, de l'autre côté de l'Europe, la prise de Constantinople par les Turcs... ■

Michel Fromentoux

Maurras et l'industrie

Le site *Maurras.net* nous invite régulièrement à redécouvrir le maître de l'AF. Ainsi a-t-il publié le 22 mars un texte rédigé entre 1901 et 1911, où Charles Maurras se garde de fustiger le progrès technique, « *ou, pour mieux parler, les progrès* ». Il exprime à leur égard une certaine fascination, tout en observant que, « *loin de nous délivrer de notre condition* », ils « *la précisent en la compliquant* ». Extrait : « *J'en veux à M. le préfet de police de s'être permis, à l'Hôtel de Ville, de railler l'extension naturelle que vont prendre ses charges par la nécessité de veiller désormais à la sécurité des airs. Le garde-champêtre aérien, le gendarme ailé, les escadrons de dirigeables de guerre et d'aéroplanes armés nous signifient l'occupation des espaces par la société humaine et leur réduction à ses lois. Il n'est rien de plus magnifique.* [...] *À l'homme volant s'ajoutera la ville volante, vertigineuse colonie d'une métropole adorée et dans laquelle la discipline sociale, la stabilité sociale sera, comme aujourd'hui sur le pont d'un navire, la condition première de cet heureux triomphe de l'art humain servi par la richesse et la diversité de lois de l'univers. Bien assurés de l'immuable, émerveillons-nous des belles métamorphoses cachées dans l'abîme du Temps. La vérité politique et sociale qui nous conduit n'a pas la forme du regret. Elle est plutôt désir, curiosité, solide espérance apportant les moyens de réaliser l'avenir avec une imperturbable sécurité.* [...] *Animal industrieux, voilà la définition première de l'homme.* »

Charles Maurras et la religion

Pourquoi la pensée de Charles Maurras est-elle si méconnue ? Importante question qu'il est urgent de poser pour ne pas laisser perdre les fruits d'une doctrine, claire et structurée, tellement actuelle qu'elle répond de manière limpide à la question de l'identité nationale.

Pour nous, catholiques et Français, l'analyse des rapports, politiques, culturels et philosophiques, entre Charles Maurras et la question religieuse, et plus précisément avec l'Église catholique, nous semble une des clefs de la situation actuelle tant dans le domaine purement politique que religieux. En effet, Charles Maurras, bien que privé des lumières de la foi jusqu'à ses derniers jours, s'est toujours présenté comme le défenseur des valeurs qui ont construit la France, toutes fondées sur les bases du dogme catholique le plus traditionnel – sa défense, réaliste et raisonnable, du *Syllabus* de Pie IX, et sa lutte, intransigeante, contre la démocratie chrétienne en sont des exemples édifiants. Son "Politique d'abord" ne traduit pas un mépris des choses métaphysiques mais l'affirmation d'un domaine primordial où l'homme doit trouver la plénitude de son intelligence et de sa volonté ; la politique n'est pas au-dessus de tout, elle est avant toute chose dans l'ordre des priorités humaines. Maurras a toujours cherché à élever l'homme pour lui faire prendre conscience, même indirectement, de sa dimension surnaturelle.

C'est dans cet esprit que, samedi 27 février à Arzens (près de Carcassonne), et dimanche 28 février à Balma (près de Toulouse), ont été organisés deux cycles de conférences sur Charles Maurras et la question religieuse.

La Condamnation et ses conséquences

Trois conférenciers nous ont fait l'honneur de nous éclairer. **Me Henri Bec**, de l'Association Louis XVI, a retracé les débuts de l'AF et les fondements de la pensée de Maurras. **Philippe Prévost** a démontré que la condamnation, inique et arbitraire, de l'Action française ne peut s'expliquer que par la nécessité de séparer les Français catholiques d'un mouvement qui s'opposait aux desseins politiques du Vatican (ralliement, rapprochement franco-allemand, soutien aux mouvements d'action catholique...). Enfin, **Arnaud de Lassus Saint-Geniès**, directeur de l'Action familiale et scolaire, a présenté les conséquences de cette condamnation dont les effets se mesurent dans la pauvreté intellectuelle abyssale de la "droite française" et dans l'acuité de la crise de l'Église.

Sur les deux journées, près de 350 personnes ont répondu à l'appel, dont 120 pour Toulouse. Merci à notre hôtesse de Toulouse, aux écoles de Fanjaux et Montréal pour leur accueil, à *L'Action Française 2000*, à *Rivarol*, à l'Action familiale et scolaire, à *Civitas*, à l'Association Louis XVI, enfin aux prêtres des prieurés et chapelles de la Tradition. Devant le succès rencontré, nous envisageons déjà de renouveler l'opération.

Cette action doit trouver naturellement son prolongement dans un exercice intellectuel : il faut lire, ou relire, Maurras, ses œuvres capitales , contraction de sa pensée dans l'essentiel ; ses *Lettres* qui reflètent une personnalité originale et plus ouverte qu'on ne la décrit généralement ; son *Dictionnaire politique et critique*, source d'eau fraîche d'une pensée toujours en mouvement ; ses poèmes riches de spiritualité... ; enfin tout Maurras. Mais également Daudet, Bainville, René Benjamin, Xavier Vallat, Jacques Perret... Et les auteurs d'aujourd'hui qui accomplissent un immense travail pour mettre à notre portée la pensée des maîtres d'hier.

En citant cette strophe extraite de la *Prière de la fin*, pensons, en remerciant le Bon Dieu, à la toute-puissance de la Grâce : « *Seigneur, endormez-moi dans votre paix certaine / Entre les bras de l'Espérance et de l'Amour. / Ce vieux cœur de soldat n'a point connu la haine / Et pour vos seuls vrais biens a battu sans retour.* » ■

Gal Daniel Nougayrède

❑ RELIGION

Qui dites-vous que je suis ?

La réitération des attaques médiatiques contre le souverain pontife démontre la haine des faiseurs d'opinion envers le catholicisme. Rien là que de conforme aux avertissements évangéliques. Quelques auteurs aident à le comprendre, et l'accepter.

Les grands livres ont de moins en moins leur place dans l'édition française, surtout lorsque leur contenu contrevient au prêt à penser d'un totalitarisme intellectuel qui ne dit pas son nom. Le splendide ouvrage d'Yves Meaudre, *Les Condamnés, Jésus, Jeanne et Louis*, n'a donc pas trouvé place au catalogue des éditeurs parisiens. Il avait tout pour leur déplaire.

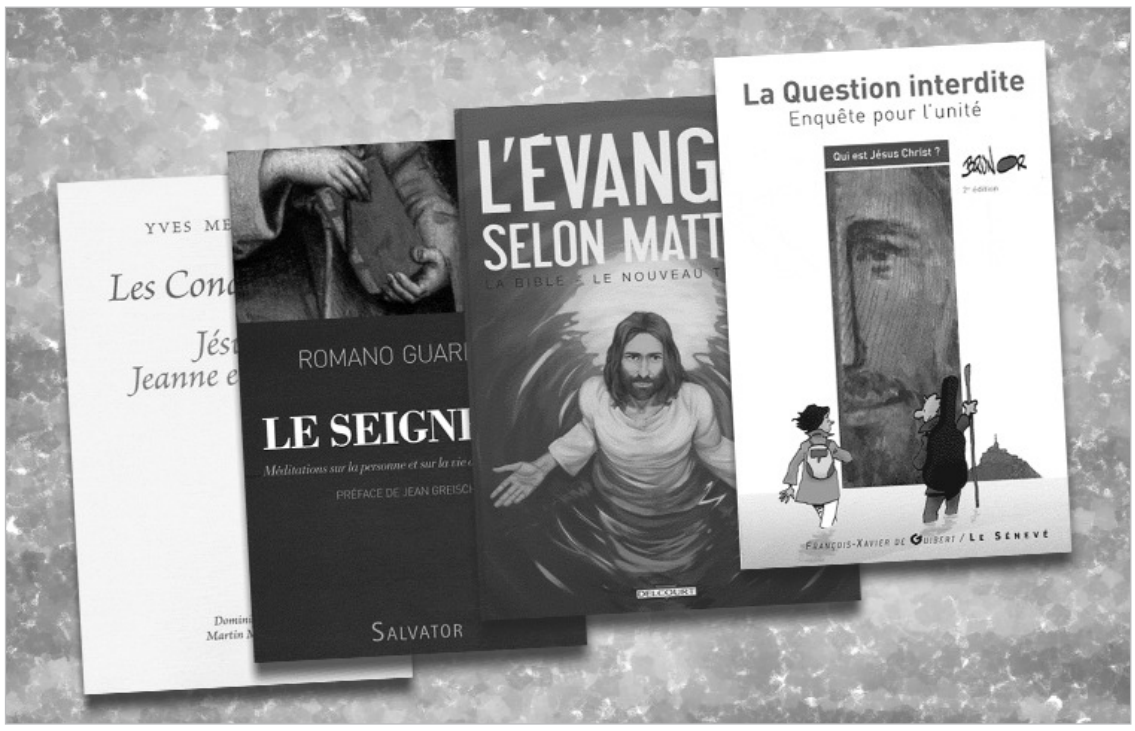

Triple chemin de croix

21 janvier 1793 : le marquis de Pradines a rejoint Batz afin de l'aider à faire évader le roi sur le chemin de l'échafaud ; l'affaire semble jouable. Elle échouera pourtant : Louis XVI, en reconnaissant ses fidèles, aurait fait signe qu'il ne voulait pas être délivré. Alors que le marquis s'apprêtait à désobéir, une étrange vision l'avait arrêté : devant le carrosse du roi avançaient le charroi menant Jeanne au bûcher, et le Christ montant au Golgotha. Triple chemin de croix signant, aux yeux du monde, un triple et effroyable échec.

Deux siècles plus tard, Jean de Pradines, dernier descendant du marquis, homme politique en vue, vient s'écrouler, désespéré, aux pieds de sa cousine, Mère Constance de la Croix glorieuse, et lui dire l'intolérable douleur éprouvée à regarder, malgré ses efforts impuissants, la France s'enfoncer toujours plus loin sur le chemin de l'apostasie et parachever sa perte. Y a-t-il entre ces événements des liens invisibles, un sens connu de Dieu seul qui se laisserait deviner des croyants ?

Impossible de résumer cette méditation où Louis XVI décidé à périr pour son peuple, répond à l'étonnement douloureux de Jeanne qui n'a point de la fonction royale la même conception, sous le regard aimant du Christ aux outrages. En contrepoint passent les juges : Pilate, mécontent du rôle qu'on lui impose, de tous, le moins coupable ; Cauchon, Fouquier-Tinville, Voltaire et Robespierre.

Deux conceptions du monde, de l'homme se heurtent, un passé grandiose agonise, un avenir horrible se dessine, les justes sont punis, les méchants triomphent, la France se meurt. Qui arrêtera l'engrenage ? Devra-t-il aller à son terme ? Yves Meaudre semblera peut-être trop pessimiste. Non qu'il ignore le *Politique d'abord*, dont Jeanne se fait ici porte-parole, mais parce qu'il lui semble que nous avons passé ce stade et qu'il faut s'en remettre à Dieu quant à la suite.

Nous ne sommes pas obligés de partager ce point de vue. Mais il faut goûter à leur juste valeur la finesse des analyses, l'acuité du trait, la profondeur de la pensée, la beauté du style, et l'immense amour de la France éternelle qui anime cet inclassable et bouleversant chef d'œuvre.

L'éternel scandale du christianisme

Lorsque l'abbé Romano Guardini, Italien enseignant en Allemagne, prêche les *Méditations sur la personne et la vie de Jésus-Christ*, publiées sous un titre générique, *Le Seigneur*, les temps sont mauvais. Le nazisme impose sa doctrine à un pays où l'Église conserve seule l'audace de dénoncer une pensée contraire à l'humanité et à la civilisation. On ne fera pas taire l'universitaire, par ailleurs tragiquement conscient du mépris et du rejet qui entourent la personne du Christ dans un univers qui érige la force en norme de droit. Éternel scandale du christianisme confronté aux sagesses humaines comme aux certitudes païennes ; incompréhension d'un monde qui se cherche des dieux et des modèles à son image, pour lequel la folie de la Croix est d'obligation risible et intolérable. Angoisse du chrétien toujours plus isolé et désarmé face à ces attaques répétées, tantôt subtiles tantôt grossières mais également perturbantes.

En termes simples, partant du Prologue de saint Jean pour faire comprendre la signification de l'Incarnation, ce que signifie, pour Dieu, se glisser dans le temps des hommes, devenir leur fils, accepter d'assumer génétiquement leur héritage de péchés et de misères, jusqu'au triomphe ultime de l'Agneau au dernier chapitre de l'Apocalypse, l'abbé Guardini affronte chaque problème en face, sans craindre les objections ni les contradicteurs. Il va au-devant des interrogations parce que celles qui n'ont pas trouvé réponse finissent par infecter l'âme et la pensée. Il monte très haut, d'une manière très simple.

Sa Sainteté Benoît XVI, qui fut son étudiant, - l'influence sur lui de l'abbé Guardini n'échappera pas à ceux qui ont lu son *Jésus de Nazareth* - tient beaucoup à ce que l'œuvre de son maître revienne en pleine lumière. On ne peut trop lui donner raison.

Au risque de la BD

Peut-on adapter l'évangile selon saint Matthieu en bande dessinée ? Michel Dufranne et Jean-Christophe Camus, secondés par un illustrateur croate, Dalibor Talajic, ont relevé le défi. Partant de la traduction centenaire de Louis Segond, ils proposent une illustration assez fidèle du texte sacré, même s'ils ont fait choix d'y mettre en évidence ce qu'ils perçoivent avant tout comme un message révolutionnaire et scandaleux. Façon de voir les choses théologiquement primaire mais qui, d'ordinaire, séduit les adolescents. Le crayon de Talajic est inégal. À côté de cases réussies, voire belles, riches en portraits intéressants, en scènes de nuit superbes, en paysages magnifiques, il y a, hélas, beaucoup de grimaces et de mimiques ridicules, sans doute pour varier les expressions de Jésus dans les longs passages narratifs tel le Sermon sur la montagne, et une quasi-impossibilité à dessiner une femme, fût-ce la sainte Vierge ou Marie-Madeleine, autrement que laide. La danse, suggestive, et très dénudée, de Salomé peut incliner à ne pas offrir l'album aux plus jeunes. Cela, et la préface de Frédéric Lenoir, mis à part, l'impression d'ensemble est plutôt positive.

Question difficile

Sous-titrée *Enquête pour l'unité*, *La Question interdite* de Brunor s'adresse en principe aux jeunes, mais j'hésiterais, pour ma part, à leur laisser ce livre entre les mains, tant son propos, pour intéressant et enrichissant qu'il soit, s'avère d'accès difficile, voire dangereux. La question interdite, c'est le débat sur la nature divine et humaine du Christ, qui soulevait dans le peuple de si violents débats et de telles contestations que l'empereur Constant prétendit empêcher d'en discuter publiquement. Le pape refusa d'obéir, et fit bien.

Cependant, quiconque connaît le sujet en sait l'incroyable complexité, le nombre effarant de thèses contradictoires, l'effervescence d'idées fausses et de positions insoutenables soutenues parfois par des gens très respectables voire très convaincants. Il faut donc des connaissances solides, un catéchisme impeccable, et beaucoup de prudence pour avancer là-dedans sans péril. Y entraîner un public, par définition ignorant, et qui risque fort, au demeurant, de s'ennuyer vite à mourir, n'est pas sage. Mieux vaut s'en tenir aux définitions du Credo de Nicée, et laisser aux spécialistes le soin de comprendre comment elles se sont imposées aux catholiques. ■

Anne Bernet

✓ Yves Meaudre : *Les Condamnés, Jésus, Jeanne et Louis* ; Dominique Martin Morin, 225 p., 18 euros.
✓ Abbé Romano Guardini : *Le Seigneur* ; Salvator, 640 p., 39 euros.
✓ Camus, Dufranne et Talajic : *L'Évangile selon Matthieu* ; Delcourt, 128 p., 19,90 euros.
✓ Brunor : *La Question interdite* ; Viltis le Vieux Manoi (50660 Hérenguerville), 300 p., 22 euros.

Lus aussi

Dieu est amour et Il veut que nous l'aimions librement. Afin de découvrir sa tendresse miséricordieuse, voici d'abord un choix de citations empruntées à la Bible, aux Pères, aux saints, aux mystiques et qui invitent chacun d'entre nous, dans sa faiblesse et sa misère, à oser regarder le Christ, car celui qui le voit voit le Père. Des images de la sainte face viennent soutenir la méditation, car il s'agit aussi d'une introduction à la pratique de la *lectio divina*, d'une initiation à l'oraison et à la contemplation. Un programme moins ambitieux que nous avons tendance à le croire, et qui, en vérité, nous concerne tous.

Des prières pour tous les jours, toutes les circonstances, tous les états d'âme. Au Sacré Cœur, à Notre-Dame, aux saints, aux anges. Des prières pour louer, pour demander pardon, pour réclamer une grâce, implorer une guérison, des formules d'exorcisme et de bénédiction. Des textes pour ceux qui ne prient jamais, pour ceux qui ne savent pas, pour ceux qui cherchent à renouveler leur prière. Chacun, à sa guise, y trouvera de quoi glaner.

Semaine sainte

Un chemin de croix commenté par des citations évangéliques tirées de la Bible de Crampon et illustré de vignettes, voilà un fascicule précieux en ce temps de la Passion, mais aussi le reste de l'année. Sa taille et son format permettent de l'emporter partout sans inquiétude.

Pour mieux comprendre la tragédie du Vendredi saint, Antoine Legrand publie *Évangile et Linceul*, commentaire extrêmement dur mais réaliste et véridique, de la Passion à travers l'étude du Saint Suaire de Turin et ce que les spécialistes peuvent aujourd'hui déduire à travers les traces laissées sur le drap par le corps supplicié. Les clichés, souvent de grand format, une fois expliqués, sont des plus parlants. Ce dossier photographique est d'une approche plus simple et plus accessible, moins douloureuse aussi, que la plupart des travaux publiés sur le Linceul, ou que l'admirable, terrible et irremplaçable Passion selon le chirurgien du docteur Barbet. ■ **A.B.**

✓ Jean-Paul Dufour : *Il le regarda et Il l'aima* ; Téqui, 65 p., 7 €.
✓ Mgr Mario Oliveri : *Cœur à cœur avec Jésus* ; Téqui, 135 p., 9,50 €.

✓ Anonyme : *Chemin de croix* ; Téqui, 5 p., 0,70 €.
✓ *Antoine Legrand : Évangile et Linceul* ; François-Xavier de Guibert, 16 p., 10 €.

Théâtre

Fabrice Luchini lit Philippe Muray

Qu'il n'y ait plus de places disponibles ou qu'on ait voulu, d'une façon ou d'une autre, nous ostraciser importe finalement assez peu ayant réussi, par miracle, à écouter la lecture de Philippe Muray que Fabrice Luchini nous proposait pour quelques semaines au théâtre de l'Atelier.
À l'ombre de Dullin et des mânes d'Anouilh, l'assistance est emportée dans le tourbillon effervescent d'une prose qui se plaît à étriller notre société et ses codes : le PS et les emplois jeunes font triste mine ; on voit passer quelques "techniciennes de surface" égarées, mais tout espoir n'est pas perdu puisqu'on a encore un "musicien de service".
La verve du pamphlétaire se donne libre cours ; l'interprète se délecte des mots, les décortiquant comme des cacahuètes dont il nous lance les coques au visage. Un certain poème rimé au titre très classique *Tombeau pour une touriste blonde* fait pâmer d'aise l'assistance. L'"homo festivus" en prend aussi pour son grade avec son *trekking*, ses croisières-conférences et le Club Med en prime. Lisons, ou relisons, Philippe Muray, c'est avec une joyeuse férocité notre époque au scanner.

Une heure et quart

Rendez-vous dans la crypte de Saint-Sulpice en cette fin de Carême. L'auteur a trouvé l'inspiration dans un retable du Caravage *L'Incrédulité de saint Thomas*. Ils sont trois en scène : le berger de Béthanie, Mathan, Thomas puis Fred le chef de chœur, touchés par la rencontre de Jésus - avec auprès de lui Jean, le très-aimé - celui qui a conservé ses paroles. « *Il était comme un joaillier dont les mots à lui devaient sertir les paroles prononcées par Jésus.* » Un jour, Jean dit : « *C'est un mot grec qui veut dire la parole. Le Christ était le logos.* » Mathan et Thomas vont continuer à dialoguer mais au delà des mots « *c'est peindre les mots qu'il faudrait pouvoir faire...* ».
Le texte, d'une grande poésie et d'une belle élévation, est très bien servi par des interprètes que l'on sent passionnés : Arnaud Delon, Marc di Napoli et Stefan Rombaut. Ils sont rejoints par l'auteur qui décide, suivant un procédé classique, de porter "le théâtre dans le théâtre" : d'autres acteurs ont besoin de la scène ; il faut se hâter, couper, réduire le texte, les chœurs si beaux... en multiples langues orientales. À toutes leurs interrogations, désormais « *plus de mots, juste des voix d'enfants* ». ■

Monique Beaumont

✓ *Fabrice Luchini lit Philippe Muray* ; Théâtre de l'Atelier, 1 place Charles Dullin, Paris 18e ; samedi 10 avril à 15 heures, dimanche 11 à 13 heures ; tél : 01 46 06 49 24.

✓ *Une heure et quart* ; crypte de Saint-Sulpice, 33 rue Saint-Sulpice, Paris 6e ; du mardi au samedi à 19 h 30, le dimanche à 16 heures ; jusqu'au vendredi 9 avril ; tél. : 06 71 61 47 57.

Peinture contemporaine

Pour qui s'intéresse à la peinture contemporaine, cherche à la comprendre en discernant dans sa masse les œuvres qui comptent, il importe de se procurer *Vu de ma chaise - Journal d'une gardienne de musée*. Avec Anne Eau, Nicolas de Staël a trouvé son interprète. On en voudra pour preuve cette présentation : « *Beaucoup de rouge avec du noir, du blanc à peine coloré et de l'ocre jaune ; la dernière toile de Staël son Concert, largue une cargaison de teintes sur le mur du fond. Son format géant, non pas inhumain. Sa matière : aqueuse, délavée, les larmes. L'absence manifestée, tu l'as titrée : "Le peintre en allé".* »

Perceval

✓ Anne Eau : *Vu de ma chaise - Journal d'une gardienne de musée* ; préface de Victoria Thérame, dessins de Dana Radulescu, éd. La Cause des livres, 120 pages, 14 euros.

Les films d'avril

Tête de Turc

"Jeune" et - à moitié - innocent ! La scène d'ouverture se passe dans une cité de nos banlieues dites "difficiles" : une jeune fille, qui se rebiffe et hurle, est interpellée par des policiers. Les "jeunes" du quartier s'en mêlent, et caillassent les policiers. Dans l'un des appartements, Simon, **Pascal Elbé**, un médecin d'origine arménienne de SOS Médecins, est au chevet d'un patient. Lorsqu'il regagne sa voiture, une pierre, suivie d'un cocktail Molotov, le laisse inconscient dans son véhicule en flammes. C'est alors que Bora, **Samir Makhlouf**, "jeune" Turc de quatorze ans, auteur du lancé de cocktail incendiaire, pris d'un remords, sort Simon de la voiture, et prend la fuite. Bora ne dit rien à personne. Même pas à sa mère, **Ronit Elkabetz**, qui élève ses enfants du mieux qu'elle peut. De son côté, Atom, **Roschdy Zem**, le frère policier de Simon, enquête pour trouver celui qui a failli tuer son frère ainsi que celui qui a sauvé la vie de son frère. Sans se douter qu'il s'agit de la même personne. Sans se douter non plus que le mari d'une femme décédée des suites d'un malaise et qui a attendu désespérément l'arrivée de SOS Médecins, en l'occurrence Simon, crie vengeance à l'encontre de celui qui aurait dû venir soigner sa femme. Sans s'en rendre compte, Bora a provoqué par son geste irréfléchi un enchaînement de circonstances dramatiques... Avec ce polar tendance sociale, Pascal Elbé signe un premier film coup de poing d'une actualité brûlante sur le "malaise" des banlieues. *Sortie le 31 mars.*

Dragons

Donjons et dragons ! Il était une fois au pays des trolls et des gnomes, Harold, un jeune viking épais comme un salsifis anorexique, fils du chef du village et risée de ses potes. Un non-violent freluquet mais qui en a dans la tronche. Depuis toujours, dans ce pays de légendes nordiques, les hommes et les dragons se livrent une guerre sans merci. Lors du rite initiatique qui consiste à attraper un dragon, Harold réussit à capturer une Furie nocturne, l'un des plus beaux et des plus mystérieux des dragons. À force de patience, les deux s'apprivoisent. Ensemble, ils vont parvenir à rapprocher hommes et dragons, notamment en combattant un dragon monstrueux qui a droit de vie et de mort sur tous les autres dragons qui ne satisfont pas son... monstrueux appétit... **Chris Sanders** et **Dean DeBlois** signent une spectaculaire chasse aux dragons avec ce petit bijou d'animation en 3D. Une grande aventure tout droit sortie des studios Dreamworks, pour petits et grands. *Sortie le 31 mars.*

Alice au Pays des Merveilles

La dernière "folie" visuelle de Tim Burton, qui revisite façon "suite" le célèbre conte fantastique de Lewis Carroll, avec son acteur fétiche **Johnny Depp** dans le costume de celui qui travaille du... chapeau, à savoir Le Chapelier Fou, et avec **Mia Wasikowska** dans le rôle d'une Alice de dix-neuf ans qui retourne au Pays des Merveilles aujourd'hui sous la tutelle de la tyrannique reine Rouge qui réclame toujours des têtes. Au final, un voyage fantastique et un grand spectacle magique du style... délice aux Pays des Merveilles ! *Déjà dans les salles.* ■

Alain Waelkens

Redécouvrir la géographie

Ce petit essai, qui paraît ces jours-ci, a tout de réjouissant. Il s'empare d'une discipline qui, avouons-le, nous emporte plus rarement que l'histoire, que les récits de ceux qui ont bâti la France et ont tenté de maintenir son rang.
La géographie, hélas, c'est surtout le souvenir des heures fastidieuses à mémoriser des listes interminables de limites administratives et des colonnes de chiffres... C'est ce qu'ont voulu remettre radicalement en question les auteurs de *La géographie n'est plus ce que vous croyez...* Nos deux jeunes géographes revisitent la France que nous aimons : celle des terroirs et des vallons, des communautés d'hommes qui au fil du temps s'ancrent à un territoire, parfois le quittent et entament une nouvelle aventure. C'est à un voyage à travers une France des régions ni éternelle, ni figée, qu'ils nous invitent, à la recherche de l'inscription dans les territoires de cette tension toujours à l'œuvre entre perpétuation des traits culturels spécifiques et modernité destructrice.
De la Touraine à la Sologne, les monographies abondent. Retenons particulièrement la réflexion éclairante, et puisée au terrain (« *Lâcher un géographe à Thionville un jour de Noël sous un magnifique anticyclone hivernal, quel plus beau cadeau de Noël peut-on rêver de lui faire ?* ») sur Thionville, où dans l'espace urbain se lit une quadruple dimension historique à la fois allemande, catholique, ouvrière et européenne.
Un essai à emporter partout avec soi lorsque nous prend l'envie de regarder d'un œil averti ces paysages de notre chère France qui, disait Flaubert sont « *si beaux qu'on a envie de les serrer sur notre cœur* ». ■

Marc Savina

✓ Eudes Girard, Thomas Daum ; *La géographie n'est plus ce que vous croyez...* ; Codex , 190 p., 21 €.

Vive Henri IV !

Les militants et sympathisants du Centre royaliste d'Action française, avec, à leur tête, Olivier Perceval, ont rendu hommage à Henri IV le dimanche 21 mars, à l'appel du Groupe d'Action royaliste, en cette année où nous commémorons les quatre cents ans de sa mort.

Après les discours de Frédéric Winkler, président du Groupe d'action royaliste, de Jean-Philippe Chauvin, vice-président du GAR, de Bernard Bonnaves, membre du comité directeur de l'Action française, et de Stéphane Piolenc, membre de l'Alliance Royale, Olivier Perceval, a pris la parole, devant plus d'une une soixantaine de personnes, pour demander aux royalistes, devant les menaces sociales, économiques et politiques qui pesant sur notre nation, d'entrer en résistance et de faire connaître autour d'eux la solution

« *du bien commun* » : la monarchie. Il nous a ensuite invités à participer au défilé de Jeanne d'Arc, le 9 mai 2010. La journée s'est terminée par un banquet, organisé par le GAR, où des royalistes de différentes tendances ont pu partager leurs expériences, dans une ambiance de chants et d'amitié.

Agitateur d'"idées" ?

Un singulier concours de photos a été organisé par la Fnac de Nice, dont le prix « *politiquement incorrect* » a été attribué à l'auteur d'une prise de vue représentant un individu s'essuyant ce qui lui sert d'arrière-train à l'aide d'un drapeau français.

Outre que l'image, d'un point de vue artistique, est particulièrement médiocre, elle illustre bien, non seulement la question de l'identité nationale, mais aussi celle de l'intégration. Car, enfin, depuis des décennies, en commençant par les petits profs, porteurs de valises du FLN, jusqu'aux éducateurs dits "socioculturels" qui justifient les sifflets des stades sur l'hymne national, tout un service soi-disant public de l'éducation nationale ou populaire travaille à détruire et à souiller les symboles de la nation aux yeux des nouvelles générations, et plus particulièrement de celles qui sont issues de l'immigration.

Des dividendes...

Que la Fnac, qui est tout sauf "impolitiquement correcte", s'associe à cette œuvre de destruction n'a rien d'étonnant étant donné les origines pseudo-révolutionnaires qu'on lui prête. Qui ne se souvient que, dans les années soixante-dix, dans les facs et lycées, quand on arborait notre drapeau national, on était traité de fasciste ? Ceux-là mêmes qui nous insultaient alors, et qui sont les profs et les éducateurs, n'ont pas un sort enviable aujourd'hui. Cette dérive n'est pas anodine et il faut un jour en payer le prix. Ils rasent les murs et se font casser la gueule dans les ZEP et les ZUS, car lorsque l'on apprend à mépriser les fondements de la nation, cet espace commun et historique de solidarité, on découvre que l'on ne pèse plus grand chose individuellement.

Quant à la Fnac, il faut qu'elle s'attende à verser à son tour des dividendes. Gageons qu'il reste assez de patriotes dans ce beau pays de France pour faire passer le goût de la provocation haineuse à ces anciens "anticapitalistes" revenus piteusement à la gamelle.

Perceval
Président du Centre royaliste d'Action française

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président	**Responsable opérationnel**	**Coordination provinces**
Olivier Perceval	François Bel-Ker	Philippe Castelluccio
Secrétaire général	**Communication externe**	**Militantisme**
Romain Hellouin	Jean de Chenon	Jean-Baptiste de l'Aviath
Trésorier	**Communication interne**	**Formation**
Giovanni Castelluccio	Philippe Castelluccio	Olivier Perceval,
Secrétaire administratif	François Lamy	Erwan Bloüet
Marie-Suzanne de Benque d'Agut		Marc Savina

ÎLE DE FRANCE

Dîner-débat

La section des Hauts-de-Seine et du 17e arrondissement vous convie à un dîner-débat **le vendredi 9 avril à 20 heures**, en présence de **Stéphane Giocanti**, à l'occasion de la sortie de son livre ***Une histoire politique de la littérature*** (Flammarion).

Au restaurant Le Bolero de Ravel, 37 rue Gabriel Péri à Levallois-Perret (métro Anatole France, bus 174). Participation : 26 euros ; étudiants, lycéens : 17 euros. Chèques à l'ordre de Mme Castelluccio.

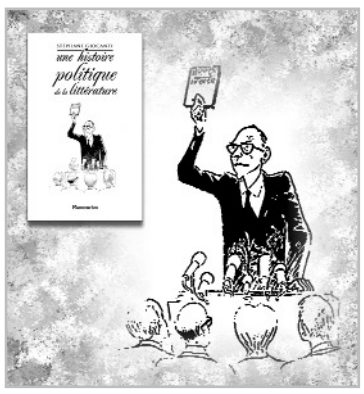

Inscriptions avant le 2 avril auprès de Mme Geneviève Castelluccio, 46 rue Gabriel Péri, 92300 LEVALLOIS PERRET. Renseignements : 01 47 57 05 81 ■

» CERCLES D'ÉTUDES

Vendredi 2 avril : *L'immigré dit économique et l'identité française et européenne*, par Alexandre Chabanis ; **vendredi 9 avril** : *Henri IV, réconciliateur des Français*, par Michel Fromentoux ; **vendredi 16 avril** : *Maurras, cet inconnu*, par Stéphane Blanchonnet.

Rendez-vous à 19 h 30, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1er (métro Palais-Royal).

» GIRONDE

Un nouveau correspondant a été nommé en Gironde : Mme Anne-Marie Pupion. Vous pouvez lui écrire à cette adresse ; afgironde@laposte.fr

» VENTES À LA CRIÉE

Notre journal ne se vend pas tout seul ! Participez à la diffusion de l'idée royale en rejoignant nos équipes de vendeurs. Pour Sainte-Odile et Sainte-Germaine, prendre contact avec Philippe Castelluccio au 06 35 50 50 68 ; pour Maubert-Mutualité et le Quartier latin, écrire à Frédéric Wincler, fredericwincler@yahoo.fr ; pour les autres ventes partout en France, appelez Jean-Baptiste de l'Aviath au 06 81 55 36 78.

» ADHÉSIONS

Qui n'a pas encore pensé à son adhésion ? La cotisation est de 32 euros pour un an (demi-tarif pour les étudiants et chômeurs), la moitié étant reversée à la section locale de votre choix.

C'est cette ressource indispensable qui nous permet de monter nos projets...

Adhésion à retourner au CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

» DÉCÈS

❑ C'est avec peine que nous avons appris le décès à l'âge de 82 ans de notre amie **Geneviève Carpentier née Dastouet**, le dimanche 21 mars 2010. Elle a servi durant quelques années le secrétariat de l'Action française, avec beaucoup de gentillesse et de dévouement. Les obsèques religieuses ont été célébrées le mercredi 24 mars à 14 h 30 en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris et l'inhumation au cimetière de Saint-Maur.

À ses sept enfants : Philippe, Patrick, Sylvain, Bruno, Christian, Marie-Agnès et Marie-Hélène, à ses petits-enfants et arrière petits-enfants, nous présentons nos bien vives condoléances avec l'assurance de nos prières pour leur mère et grand-mère.

❑ Nous avons appris avec une grande peine le décès, jeudi 4 mars 2010 dans sa quatre-vingt-septième année de **Mme Georges Guillard, née Claudette Hayotte**, munie des sacrements de l'Église. Elle était l'épouse de notre ami Georges Guillard, de Mont-Saint-Aignan, fidèle de toujours à l'Action française, que nous avons souvent rencontré en Normandie et qui manifeste à chaque occasion son soutien à l'Action française. Les obsèques de Mme Claudette Guillard ont été célébrées lundi 8 mars en l'église Saint-Patrice de Rouen, en présence d'une nombreuse assistance. Nous assurons M. Georges Guillard, son époux, ses nombreux enfants et petits-enfants, notamment le chanoine Tancrède Guillard, de l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre, de notre bien vive sympathie et de nos ferventes prières.

» ANNONCES

❑ **Conférences de Christophe Dickès : "Jacques Bainville, historien d'Action française, et nous".** À **Bordeaux** le vendredi 23 avril à 19 h 30 : dîner-débat au restaurant Le Xaintrailles, 114 boulevard du maréchal Leclerc ; participation aux frais : 24 euros. À **Toulouse** le samedi 24 avril à 10 h 30 : déjeuner-débat dans le centre-ville ; participation : 24 euros. À **Bayonne** le samedi 24 avril à 18 h 30 ; participation aux frais : 5 euros. Prière de s'inscrire avant le 20 avril auprès de CAEC, BP 80093,33035 BORDEAUX CEDEX ; règlement à l'inscription par chèque à l'ordre du CAEC – CCP 15 503 63 W BOR.

❑ **Grande Journée d'amitié franco-russe** le samedi 24 avril de 9 heures à 19 heures. Au Centre Saint-Paul, 12 rue Saint-Joseph, Paris 2e. Buffet sur place (cuisine russe) ; participation aux frais ; renseignements : 01 40 26 41 78.

NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre,

abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT EN PAGE 6

❑ 40e ANNIVERSAIRE

La Francophonie est une force

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), créée à Niamey (Niger) en mars 1970, réunit aujourd'hui soixante-dix États. Son anniversaire sera-t-il le point de départ d'un nouveau rayonnement de notre langue dans un monde où la domination de l'anglo-américain est en régulière expansion ?

La grande fête prévue le 20 mars 2010, pour le quarantième anniversaire de la Francophonie, a commencé par un échec : le point culminant du programme devait être l'inauguration du nouveau siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), 19-21 avenue Bosquet, dans le 7e arrondissement de Paris, par le président de la République, avec deux ans de retard sur le projet initial lancé par Jacques Chirac en 2006.

Nicolas Sarkozy et Abdou Diouf (photos A.D.-D.)

Retards à répétitions

Mais les travaux ayant pris un nouveau retard, il a fallu se résoudre à une solution de secours qui ne puisse pas être mal perçue par les représentants des pays membres de l'OIF. C'est finalement à une réception au palais de l'Élysée qu'ont été conviés quelque huit cents invités, diplomates, notables des États francophones, fonctionnaires de l'OIF et journalistes. Quelques articles, annonçant l'inauguration de la Maison de la Francophonie, étaient cependant déjà parus dans la presse (*Le Figaro* du 17 mars).

Nicolas Sarkozy, s'éloignant de l'allocution prévue lors de la réception à l'Élysée, n'a pas hésité à évoquer ce contretemps qui, visiblement, l'irritait. « *Je ne comprends toujours pas*, a dit le président de la République, *pourquoi il a fallu tout ce temps pour y arriver. On me dit : "c'est compliqué". Non, non, il suffit de le décider.* [...]. *Si l'OIF n'est pas capable de faire une Maison de la Francophonie à Paris, ce n'est pas la peine d'égrener des longs discours sur l'importance de la Francophonie. Ce n'était pas dans le discours, naturellement, cela ne se dit pas, mais je l'ai dit quand même !* »

Mais tout cela était oublié quand le secrétaire général de l'OIF et ancien président du Sénégal, Abdou Diouf, a pris la parole devant les drapeaux des États francophones et sous les lambris dorés de la vaste salle des fêtes de l'Élysée. Il a d'abord rendu hommage aux fondateurs de l'Agence de coopération culturelle et technique créée en 1970, aujourd'hui devenue l'OIF : Léopold Sédar Senghor, Hamani Diori, Habib Bourguiba et Norodom Sihanouk.

Un complexe hors de situation

Son discours, assez conventionnel, fut un long rappel historique des principes de la Francophonie avant cette conclusion : « *Témoignons des valeurs et des vertus de la langue française, qui nous a permis d'être ce que nous sommes ! Œuvrons avec détermination et créativité à son rayonnement pour continuer à porter, haut et fort, les idéaux de liberté, de partage et d'humanisme qu'elle incarne.* »

La prise de parole du président de la République française, dont on pouvait craindre le pire – il n'était resté que quelques heures au sommet des chefs d'États francophones à Québec en 2008 –, fut plus dynamique et heureusement surprenante. Nicolas Sarkozy, s'éloignant assez fréquemment du texte prévu, a montré une réelle volonté de renforcement de la Francophonie et de l'influence française dans les institutions internationales.

Il a d'abord souligné les paradoxes liés à l'utilisation de notre langue : « *Il y a 200 millions de francophones qui s'expriment dans notre langue sur tous les continents, et contrairement à ce que j'entends dire, ce nombre ne cesse de s'accroître. Il y a 900 000 professeurs de français qui enseignent chaque année notre langue commune, dans le monde à plus de 50 millions d'élèves. Et si la faiblesse de la Francophonie, c'était qu'elle est la seule à ignorer sa force ? Une espèce de complexe tout à fait hors de situation, hors des réalités, qui fait qu'on est toujours prêts à s'excuser, alors que c'est un succès. Jamais, je l'affirme, dans le passé, autant d'êtres humains ne se sont exprimés en français ! Jamais la demande de français n'a été si grande ! Et pourtant un sentiment d'inquiétude existe : le français est menacé !* »

Diplomates sermonnés

Le président de la République a même envoyé à ce propos un "message" aux diplomates – et par extension à tous les hommes politiques et à tous les fonctionnaires français - : « *La Francophonie est pour la diplomatie française une priorité, encore faudrait-il que tous les diplomates français y croient. Je le dis, j'en vois tant qui sont tellement heureux de parler anglais !* [...] *Si eux-mêmes ne parlent pas le français, pourquoi voulez-vous que les autres le fassent ? Donc, là aussi, c'est très révélateur, une sorte de snobisme dont on peut penser qu'il est assez partagé.* »

Nicolas Sarkozy a aussi rappelé – en présence de l'intéressé – que Jean-Pierre Raffarin, son délégué personnel auprès de la Francophonie, était « *monté au front, à Genève et à Vienne, pour demander que le statut du français, l'autre langue de travail de l'ONU et de l'Union européenne, soit strictement respecté. Nous ne demandons rien d'autre que l'application stricte des règles, point final. Si nous ne le demandons pas, qui le fera à notre place ?* »

Des promesses...

Cette déclaration, bienvenue, ne saurait faire oublier le vote, en 2007, par les députés et les sénateurs français, du "protocole de Londres" qui permet aujourd'hui, en France même, qu'un brevet soit déposé en anglais ou en allemand, enterrant ainsi l'ordonnance séculaire de Villers-Cotterêts. Le président de la République, après avoir appelé les gouvernements des États francophones à parler le français dans les institutions internationales et à « *être les ambassadeurs de l'intransigeance francophone* », a souligné qu'une petite concession en entraînant une autre sur la pente fatale de l'abandon il lui paraissait « *inacceptable que des contingents de l'ONU déployés dans les pays francophones ne comprennent pas un mot de notre langue.* [...] *Comment peut-on faire un travail efficace dans ces conditions ?* » Nicolas Sarkozy a poursuivi son allocution en engageant les pays francophones et la Francophonie à mener une action politique cohérente pour peser plus efficacement à l'ONU et dans les institutions internationales afin de faire plus efficacement « *rayonner la Francophonie* ».

Reste maintenant à savoir si les actes à venir suivront ces belles paroles, en rupture avec le discours des années récentes. On a déjà suffisamment constaté la facilité avec laquelle l'actuel président de la République change de priorités avec les saisons pour avoir quelques raisons de s'inquiéter sur la pérennité des volontés qu'il vient d'affirmer. Et même s'il faisait, cette fois, preuve de constance, le danger d'un revirement n'en disparaitrait pas pour autant : moins de deux ans nous séparent d'élections qui, si elles changent les hommes, peuvent remettre en cause cette politique à long terme. La République rend bien fragiles les promesses les plus solennelles ! ■

Arnaud Danloux-Dumesnils

Des Mots d'or

La semaine de la Francophonie a été l'occasion de remettre aux lauréats des Mots d'or du français leurs diplômes et leurs prix au cours de deux cérémonies qui se sont déroulées l'une à l'OIF et l'autre au ministère de l'Économie et des Finances, à Bercy.

Organisés par l'APFA (Actions pour promouvoir le français des affaires) depuis vingt-deux ans, les Mots d'or du français des affaires sont destinées à encourager des professionnels ou de jeunes étudiants qui font preuve de créativité ou de maîtrise dans l'usage du français, en particulier dans les domaines économique, financier et industriel.

Cette année quinze étudiants, tous venus de pays différents, principalement francophones, étaient distingués. Outre des livres et des dictionnaires, leurs prix comportent le voyage et une semaine de séjour touristique et culturel à Paris. Les cérémonies ont comporté plusieurs interventions sur l'enrichissement de notre langue par la création de néologismes, conformes à l'esprit du français, destinés à qualifier les créations liées aux techniques nouvelles ou à remplacer les envahissants mots franglais ou issus des langues anglo-saxonnes.

Au fil des années, l'APFA a ainsi défini et publié plusieurs centaines de termes recommandés dont beaucoup ont connu la consécration en entrant dans le langage commun. Cette action est menée en concertation avec celle de la Commission de terminologie et de néologie et sous le patronage de la Délégation générale à la langue française. Les mots ainsi définis sont publiés au *Journal Officiel* et s'imposent alors aux fonctionnaires... Hélas, les journalistes ou les hommes politiques, ne s'en voient pas imposer l'usage et, pour les fonctionnaires, notamment les enseignants, les sanctions sont quasi inexistantes ou jamais appliquées.

Les actions menées par Jean-Marcel Lauginie, président de l'APFA, n'en sont pas moins exemplaires et contribuent à la pérennité et à la vitalité de la langue. L'APFA n'est bien évidemment pas la seule association méritant respect dans ce domaine, avec des moyens et des méthodes différentes on peut aussi citer l'ASSELAF (Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française), ALF (Avenir de la langue française) et DLF (Défense de la langue française). ■ **A.D.-D.**

» L'OIF EN CHIFFRES

Un membre de l'ONU sur trois est membre ou observateur de l'OIF. Les soixante-dix États et gouvernements (cinquante-six membres et quatorze observateurs) rattachés à l'OIF comptent 870 millions d'habitants dont 200 millions de francophones. Le français est la langue officielle de trente-deux des soixante-dix États membres de l'OIF. 900 000 professeurs de français enseignent notre langue à 50 millions d'élèves dans le monde.

Édité par PRIEP S.A. au capital de 59 880 euros – 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Imprimerie RPN – 93150 Le Blanc-Mesnil
Numéro de commission paritaire 0410I86761 – Directeur de la publication : M.-G. Pujo